

2023

**RAPPORT  
D'ACTIVITÉS**

Cagire Garonne Salat



**Cagire  
Garonne  
Salat**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

# SOMMAIRE

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

En application de l'article L.5211-39 du code général des collectivités territoriales, tous les ans, le président de l'EPCI adresse au maire de chaque commune membre, avant le 30 septembre, un rapport retraçant l'activité de l'EPCI avec le compte administratif arrêté par l'organe délibérant.



### Retour en images 4-9



### 1. Présentation de la communauté de communes ..... 10

- Le Territoire ..... 12
- Les Élus du Bureau ..... 13
- Les Conseillers Communautaires ..... 14
- Les commissions et leur Président ..... 18
- Le fonctionnement institutionnel ..... 19
- Les compétences ..... 20



### 2. L'organisation de la communauté de communes.....22

- Organigramme simplifié... 24
- Ressources Humaines..... 26



### 3. Les compétences et les actions en 2023 .....28

- Économie ..... 30
- Tourisme ..... 32
- Service local de l'Habitat.. 34
- Développement durable.. 36
- Petites Villes de Demain... 38
- France services ..... 40
- Agriculture & Forêt ..... 42
- Eau potable ..... 44
- Gemapi..... 46
- Numérique ..... 48



### 4. Synthèse des comptes administratifs 2023 ..... 84

- Gens du voyage ..... 50
- SAAD ..... 52
- SSIAD ..... 56
- Santé..... 58
- Petite enfance ..... 60
- Enfance jeunesse ..... 62
- Transport À la Demande 66
- Transport d'intérêt local 68
- Culture & Patrimoine ..... 70
- Sports et équipements... 72
- Voirie et entretien ..... 74
- Déchets..... 76
- Minibus, podiums,... 80
- Entretien sentiers rando. 82



## Édito



Je suis heureux de vous présenter le rapport d'activité 2023 de la Communauté de communes Cagire Garonne Salat.

L'année 2023 illustre la volonté forte des élus communautaires d'agir en faveur de la qualité de vie et de la solidarité sur notre territoire, dans une politique de stabilité fiscale. Nous avons à cœur de nous inscrire pleinement comme un échelon de proximité et cela se traduit au quotidien par des services rendus à nos habitants.

Cette année a été marquée par l'optimisation du fonctionnement du service Déchets : harmonisation de la collecte sur l'ensemble du territoire et organisation des trois déchetteries, déploiement de nouveaux points de tri respectant les nouvelles consignes, distribution de composteurs...

Comme depuis le début de ce mandat, nous avons continué en 2023 à doter le territoire d'équipements structurants nécessaires et réalisé des investissements majeurs : extension de la Maison de Santé à Aspet avec un chantier livré à l'été 2024, lancement de la réhabilitation complète du gymnase de Salies-du-Salat pour des travaux en 2024-25, travail de préparation pour l'aménagement d'un site multi-activités au lac de Touille.

Bien vivre en Cagire Garonne Salat, c'est aussi pouvoir entreprendre et se développer. Ainsi, plusieurs entreprises ont fait le choix du territoire en s'implantant sur les ZA Géléa à Montsaunès et Cap d'Arbon à Estadens.

Bien d'autres actions s'égrènent au fil des pages de ce rapport d'activités, comme autant de témoignages concrets du travail accompli par les agents et les élus du territoire.

Un grand merci à vous toutes et à tous pour votre investissement, sans lequel rien de tout ce que nous avons fait en 2023 n'aurait été possible.

Nous restons déterminés à aller de l'avant, ensemble.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport riche de nos compétences

François Arcangeli  
Président

Janvier



Février



Avançons ensemble  
vers un avenir durable  
**Vœux 2023**  
La communauté de communes Cagire Garonne Salat  
vous présente ses **milleurs vœux**

Cérémonie des Vœux 2023 - Montespan 9 janvier



Mars



Avril



Mai



24 mai : signature Convention Petites Villes de Demain



5 au 20 mai : distribution de composteurs



Juillet



Juin



30 juin : le nouveau Président du CD31, S. Vincini visite le territoire



Septembre



Octobre



Décembre



Novembre



30 novembre : signature de la Convention Territoriale Globale





# Présentation

de la communauté  
de communes



# LE TERRITOIRE CAGIRE GARONNE SALAT

Communauté de communes  
CAGIRE GARONNE SALAT

**SIÈGE**  
15 avenue du Comminges  
31260 MANE  
05.61.98.49.30  
secretariat@cagiregaronnesalat.fr  
Ouverture au public  
du lundi au vendredi  
9h-12h30 & 13h30-17h

**18 343 H**  
POPULATION  
(EN 2023)



**516 km<sup>2</sup>**  
de SUPERFICIE

**70**  
DÉLÉGUÉS  
COMMUNAUTAIRES

**55**  
COMMUNES

# LES ÉLUS LE BUREAU FIN 2023



**PRÉSIDENT**  
**FRANÇOIS ARCANGELI**  
Président CC  
Président du PETR  
Premier adjoint d'Arbas



**VICE-PRÉSIDENTE**  
**MARYSE MOURLAN**  
Développement  
économique et  
Ressources Humaines



**VICE-PRÉSIDENT**  
**JEAN-PIERRE DUPRAT**



**VICE-PRÉSIDENT**  
**PATRICK BARÉS**  
Services techniques,  
Voirie, OM & Bâtiments  
communautaires



**VICE-PRÉSIDENTE**  
**MARIE-CHRISTINE  
LLORENS**  
Tourisme, Culture,  
Patrimoine et Services  
à la personne



**VICE-PRÉSIDENT**  
**HENRI GOIZET**  
Services aux communes  
& Mutualisation



**VICE-PRÉSIDENT**  
**DANIEL WEISSBERG**  
Projet de territoire,  
Prospective, Cohésion  
territoriale et Numérique



**VICE-PRÉSIDENTE**  
**CORINNE ORTET**  
Petite enfance  
Enfance & Jeunesse



**VICE-PRÉSIDENT**  
**PHILIPPE GIMENEZ**  
Citoyenneté, Urbanisme,  
Agriculture & Forêts



**VICE-PRÉSIDENT**  
**GILLES FAVAREL**  
Rivière, Eau & GEMAPI



**VICE-PRÉSIDENTE**  
**CLAUDETTE ARJO**  
Cadre de vie, Habitat,  
Mobilités et Finances



**VICE-PRÉSIDENT**  
**DOMINIQUE  
PONTICACCIA**  
Sport & Sentiers de  
randonnée



**VICE-PRÉSIDENT**  
**JEAN-CLAUDE  
DOUGNAC**  
Finances  
& Ressources Humaines



**VICE-PRÉSIDENT**  
**RAYMOND  
NOMDEDEU**  
Environnement, Plan  
Climat & Biodiversité



**CONSEILLER DÉLÉGUÉ  
À LA SANTÉ**  
**MICHEL MASQUÈRE**  
Maire de Mane



**CONSEILLER DÉLÉGUÉ  
AUX SENTIERS DE  
RANDONNÉE**  
**JEAN-PIERRE VIALATTE**  
Maire d'Arnaud-Guilhem

**JEAN-CLAUDE DOUGNAC ET RAYMOND NOMDEDEU NOUS  
ONT QUITTÉS EN 2023**

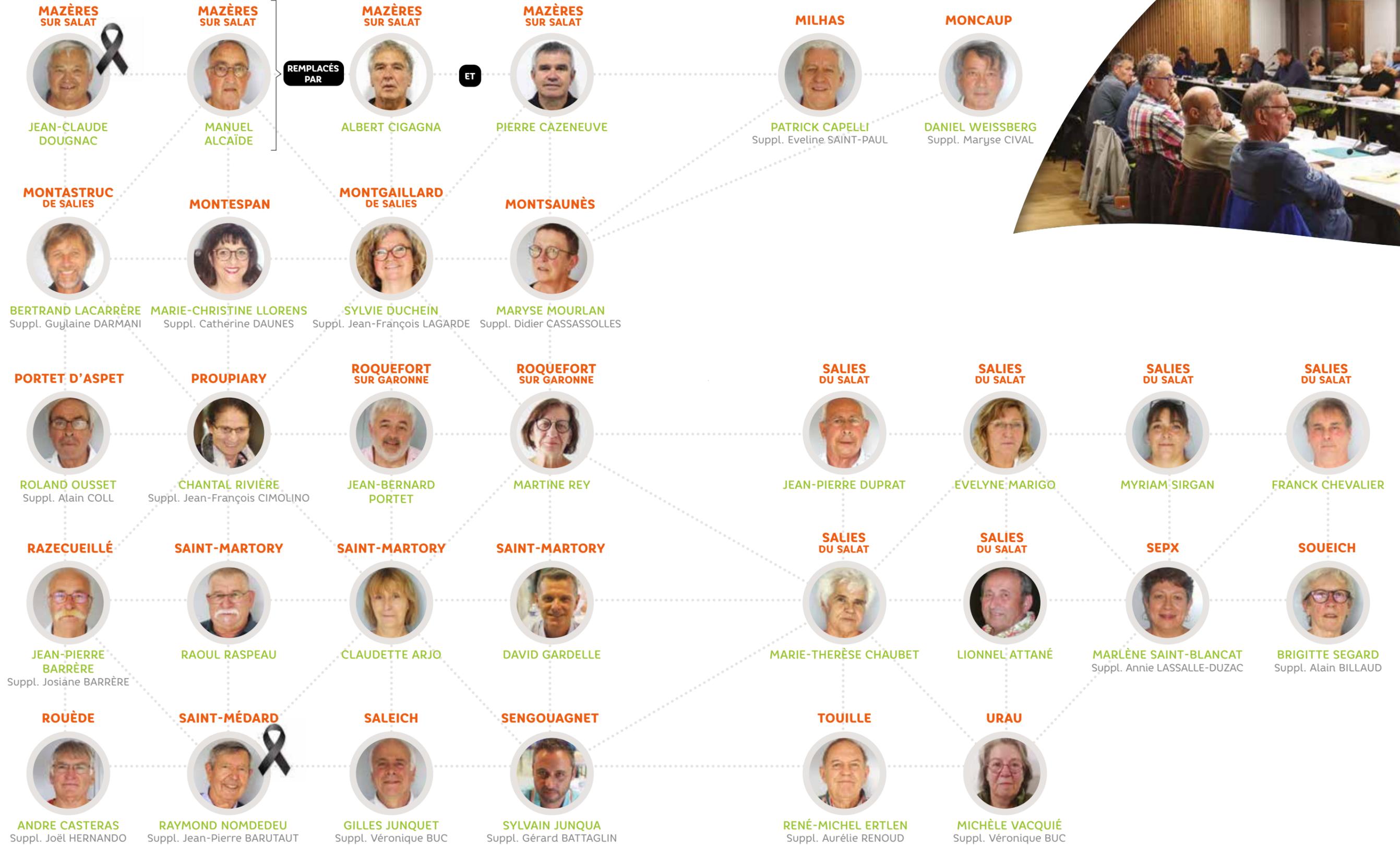
# LES ÉLUS

## LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



# LES ÉLUS EN 2023

## LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



# LES COMMISSIONS & LEUR PRÉSIDENT

La communauté de communes compte 13 commissions et 3 groupes de travail qui débattent et font des propositions. Les commissions sont ouvertes aux conseillers municipaux des 55 communes du territoire et les groupes de travail ont la particularité d'être ouverts aux élus et aux acteurs du territoire.

## COMMISSIONS

 <b>SERVICES TECHNIQUES</b> Président Michel Claude ABADIE	 <b>AGRICULTURE FORÊT URBANISME</b> Président Raymond JOUBE	 <b>CULTURE ET PATRIMOINE</b> Président Philippe BUSSIÈRE	 <b>DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</b>	 <b>ENFANCE JEUNESSE</b> Présidente Murielle SAGET
 <b>ENVIRONNEMENT</b> Président Frédéric LAVAIL	 <b>FINANCES</b> Président Didier CASSASSOLES	 <b>RESSOURCES HUMAINES</b>	 <b>CADRE DE VIE</b> Présidente Emmanuelle RAUFAST	 <b>PROSPECTIVE</b> Présidente Brigitte SEGARD
 <b>EAU ET GEMAPI</b> Président Alain SOULÉ	 <b>SERVICES À LA PERSONNE</b>	 <b>SERVICES AUX COMMUNES &amp; MUTUALISATION</b> Président André ESPARBES	 <b>SPORTS</b> Président Manuel ALCAÏDE	

## 3 GROUPES DE TRAVAIL

 <b>TOURISME</b>	 <b>SANTÉ</b> Conseiller délégué Michel MASQUÈRE	 <b>SENTIERS DE RANDONNÉE</b> Conseiller délégué Jean-Pierre VIALATTE	 <b>1 CLECT : COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES</b>
			 <b>1 CIAPH : COMMISSION INTERCOMMUNALE D'ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES</b>

# LE FONCTIONNEMENT INSTITUTIONNEL

Créée officiellement au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la Communauté de communes Cagire Garonne Salat regroupe 55 communes pour un peu plus de 18 000 habitants. En application de la loi NOTRe, cette intercommunalité est issue de la fusion des trois Communautés de communes du canton de Saint-Martory, de Salies-du-Salat et des Trois Vallées ainsi que du SIVOM de la région de Salies-du-Salat.

 <b>communes de plus de 1 000 habitants</b> Les électeurs désignent leurs conseillers communautaires.	 <b>Communes de moins de 1000 habitants</b> Le maire est désigné conseiller communautaire mais peut laisser sa place à son 1 <sup>er</sup> adjoint.
<b>Le Président</b> Élu parmi les conseillers communautaires, il est l'organe exécutif de la communauté.	 <b>Il fixe l'ordre du jour et préside les séances du Conseil,</b> met en œuvre les décisions avec l'aide de ses services, décide des dépenses à engager. Il représente la communauté en justice.
<b>Le conseil communautaire</b> Il est composé des 70 conseillers communautaires qui élisent le Président et le Bureau.	 <b>Il prend les décisions</b> Il se réunit en moyenne une fois par mois en séance publique.
<b>Le Bureau</b> Il rassemble le Président de la communauté de communes et les Vice-présidents.	 <b>Il donne un avis et arbitre les propositions des commissions</b> Il prend des décisions déléguées par le conseil. Il se réunit deux à trois fois par mois.
<b>Les commissions et les groupes de travail</b> Les commissions sont composées de conseillers municipaux des 55 communes. Les groupes de travail peuvent intégrer des personnes non élus.	 <b>Ils débattent et font des propositions</b>
 <b>En 2023, 9 réunions de Conseil Communautaire ont permis de voter 200 délibérations et 4 motions.</b>	

# LES COMPÉTENCES CAGIRE GARONNE SALAT

Une intercommunalité est un Établissement Public de Coopération Intercommunale-EPCI-réunissant plusieurs communes pour exercer en commun plusieurs compétences.

## Compétences OBLIGATOIRES



AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE



ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



CRÉATION ET GESTION DE ZONES D'ACTIVITÉS



PROMOTION DU TOURISME  
Office de tourisme communautaire  
Cagire Garonne Salat



COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

Collecte des ordures ménagères  
Gestion des déchetteries  
Gestion des points tri



GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES  
PRÉVENTION CONTRE LES INONDATIONS



AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

## Compétences SUPPLÉMENTAIRES



ACTION CULTURELLE



DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE SPORTIVE



PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)



CONSTRUCTION, ENTRETIEN ET GESTION DE MAISONS DE SANTÉ, DE CENTRES DE SANTÉ ET DE MAISONS MÉDICALES



COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES (fibre)



PROTECTION & MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT



CONSTRUCTION, ENTRETIEN & GESTION D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS & SPORTIFS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE



POLITIQUE DU LOGEMENT & DU CADRE DE VIE



ACTION SOCIALE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

ENFANCE JEUNESSE - PETITE ENFANCE  
AIDE & ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE (SAAD)  
SOINS INFIRMIERS À DOMICILE (SSIAD)



CRÉATION, AMÉNAGEMENT & ENTRETIEN DE LA VOIRIE



CRÉATION & GESTION DE MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC



EAU

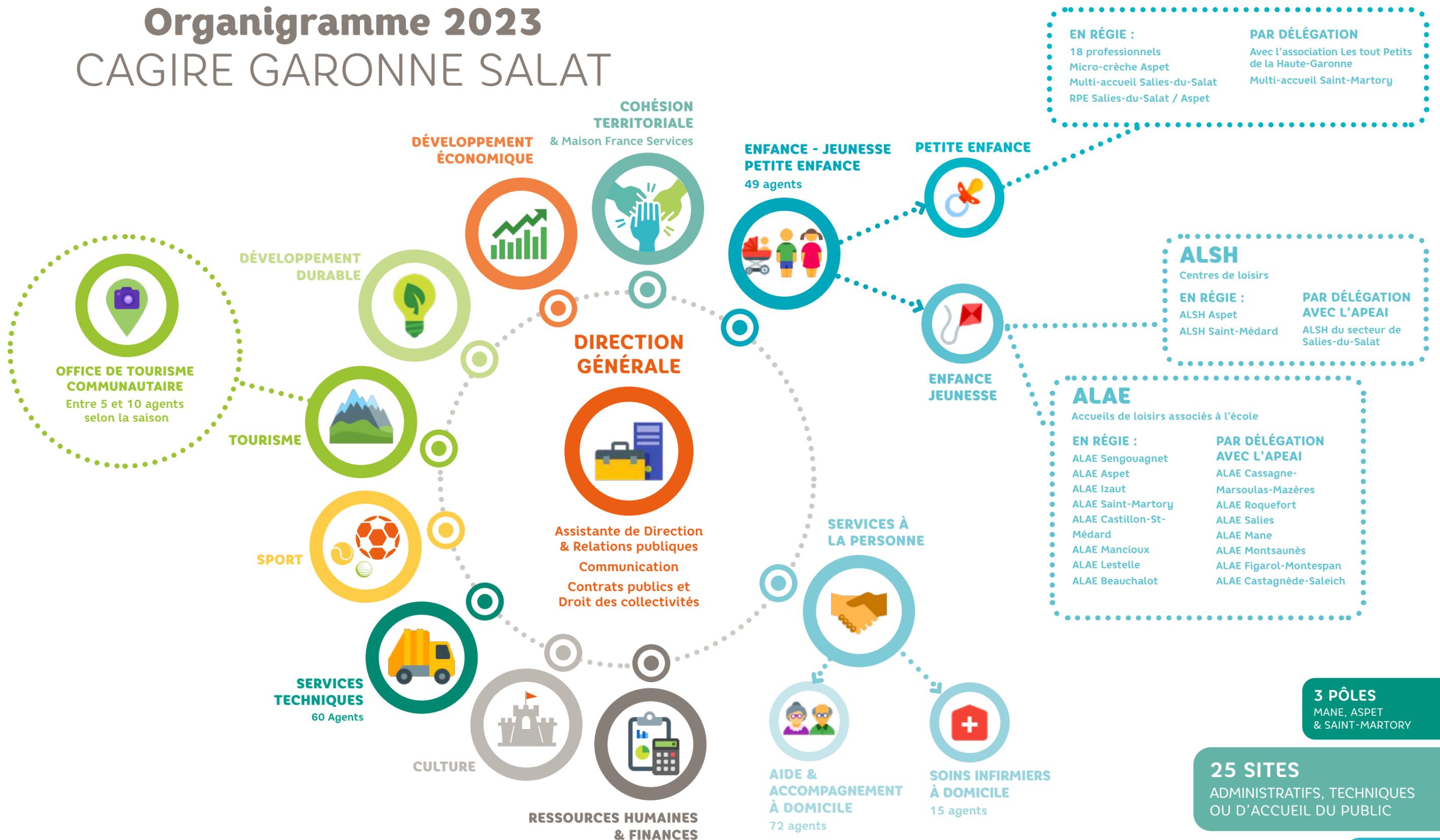


## L'organisation de la communauté de communes

2

# Organigramme 2023

## CAGIRE GARONNE SALAT



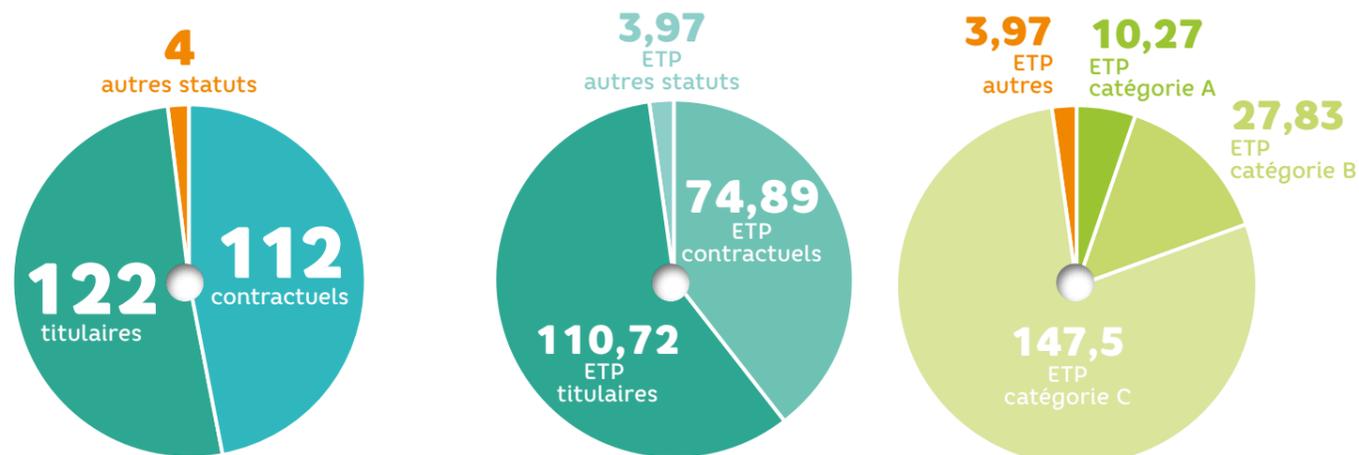
**3 PÔLES**  
MANE, ASPET & SAINT-MARTORY

**25 SITES**  
ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES OU D'ACCUEIL DU PUBLIC

**238**  
AGENTS EN 2023

# RESSOURCES HUMAINES

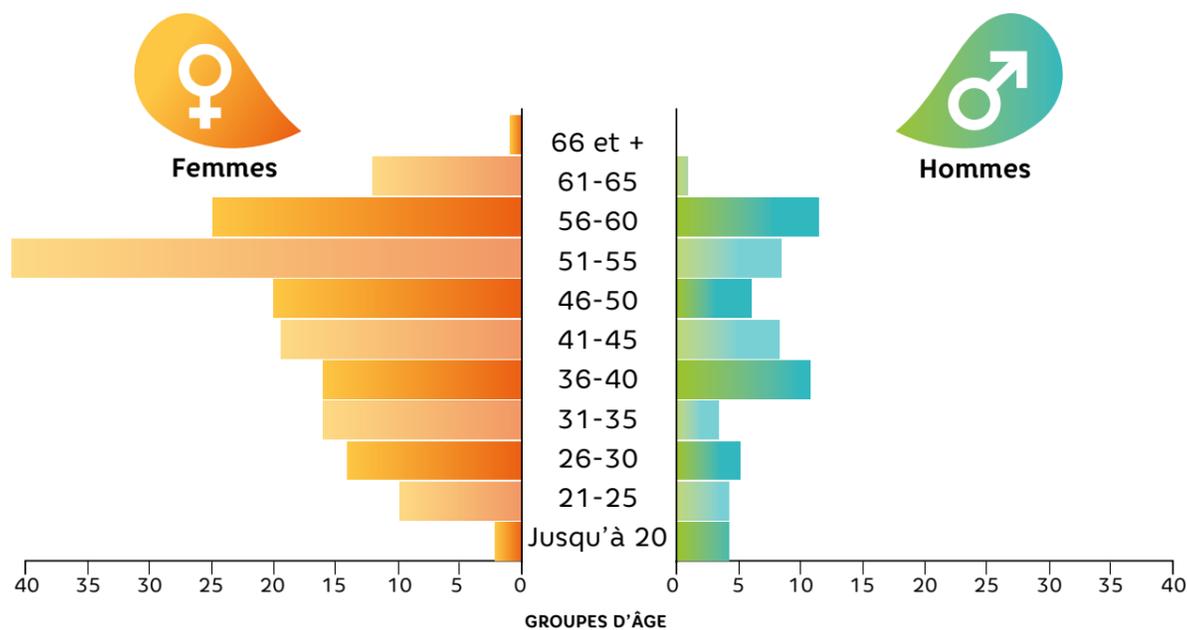
## Effectifs moyens



EFFECTIF MOYEN EN 2023 : 238 AGENTS

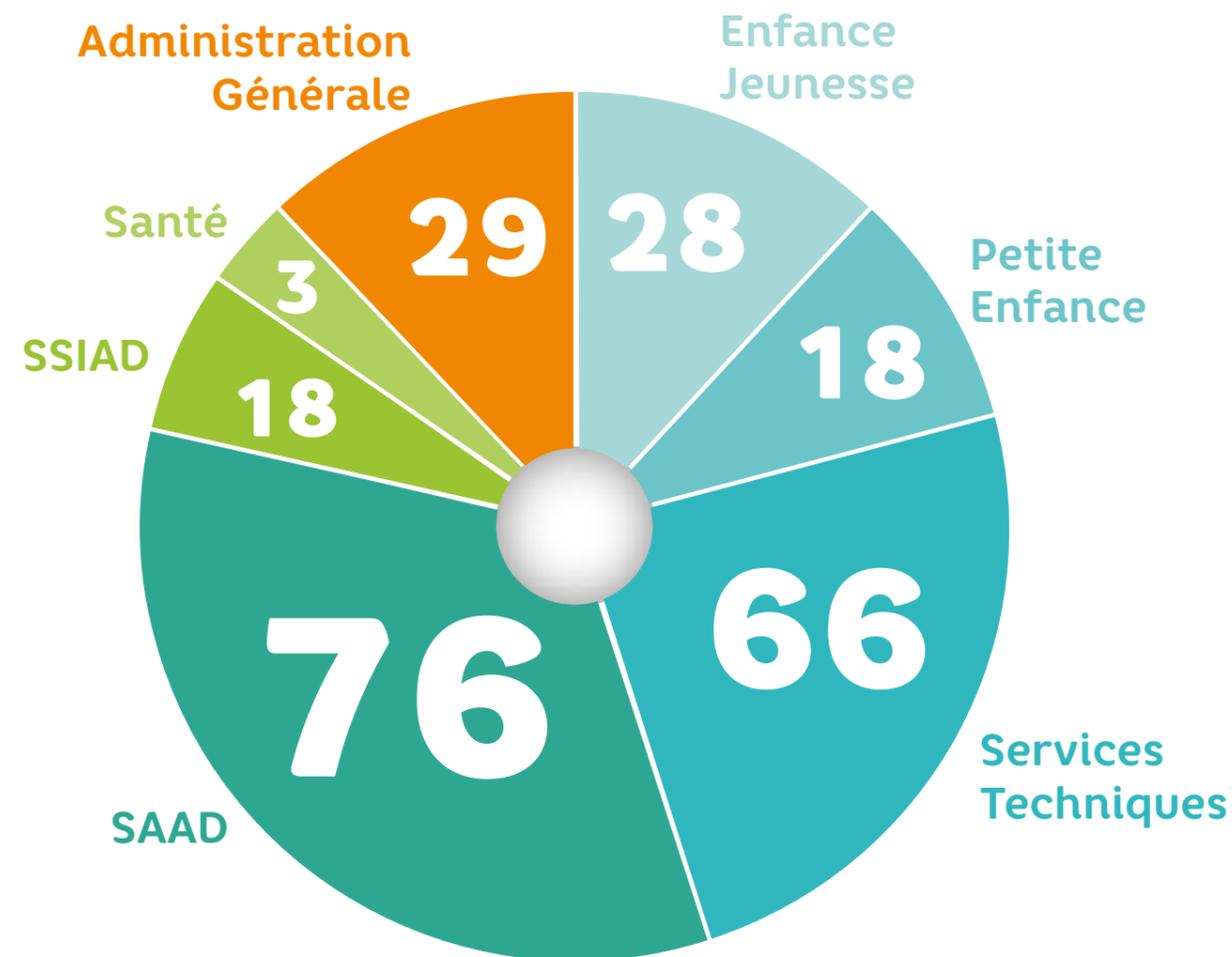
EFFECTIF MOYEN 2023 EN ETP : 189,57 ETP

## Ventilation par sexe et tranches d'âge



NOMBRE D'AGENTS TOTAL : 238

## Effectifs par service



NOMBRE D'AGENTS TOTAL : 238

## Les faits marquants de l'année 2023 en Ressources Humaines

Mobilisation au service de la formation pour accompagner les agents tout au long de leur vie professionnelle, répondre aux questions spécifiques en formation obligatoire, accompagner l'apprentissage, contribuer aux évolutions, préparer aux concours, ...En 2023, 151 agents ont été concernés par des formations pour un total de 3150 heures.



# Les compétences et actions en 2023

3





# Économie

## CAGIRE GARONNE SALAT

En matière économique, les communautés de communes interviennent directement dans le cadre d'octroi des aides à l'immobilier d'entreprise (article L. 1511-3 du CGCT). Par ailleurs, depuis la loi NOTRe, le transfert obligatoire de compétence en matière économique confère à l'EPCI de nouveaux champs d'intervention ; notamment la gestion des zones d'activité économique pour la compétence aménagement.

### Développement économique au sein de la Communauté de communes Cagire Garonne Salat

L'EPCI est compétente en matière d'aménagement, avec la gestion de 4 zones d'activité (ZAE CAP D'ARBON à Estadens, ZAE GELEA à Montsaunès-Saint-Martory, ZAE LES CLOTTES à Saint-Martory et ZAE de Mazères-sur-Salat).

La Communauté de communes Cagire Garonne Salat a aussi choisi de mettre en place un règlement d'aide à l'immobilier d'entreprise. Ce régime d'aide s'inscrit dans le cadre légal des aides publiques existantes et intervient en complémentarité des autres aides publiques.

### CHIFFRES CLÉS 2023



**INITIATIVES  
COMMINGES**  
**9 500€**

montant de la subvention 2023

**1€** de la collectivité  
= 5,28 € de prêt d'honneur.

**5 entreprises accompagnées**  
soit 39 000€ de prêt d'honneur octroyés.



**BGE COMMINGES**  
**5 000€**

montant de la subvention 2023

**7 entrepreneurs à l'essai suivis** par BGE Comminges pour tester leur activité dans le cadre d'un CAPE (Contrat au Projet d'Appui d'Entreprise) avec un lieu de partage et de rencontres, un dispositif administratif intégré, un appui personnalisé et une dynamique d'un collectif d'entrepreneurs.



**JOB EN COMMINGES**  
**9 171,50€**

montant de la subvention 2023

dont la mission est d'attirer et rendre le territoire attractif et ainsi développer les emplois de demain (soit une aide de 0,50€ par habitant).

### Zones d'activités

La communauté de communes gère 4 ZAE : le CAP D'ARBON à Estadens, GÉLEA à Montsaunès-Saint-Martory, LES CLOTTES à Saint-Martory et la ZAE de Mazères-sur-Salat.

### Zone Géléa à Montsaunes

Situation au 31 décembre 2023



- Entrée de la zone
- Entreprises installées
- Terrain vendu
- Promesse de vente
- Terrain réservé
- Terrain disponible

### Zone Cap D'Arbon à Estadens

Situation au 31 décembre 2023

### Dispositifs d'aides à l'activité économique



#### AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES

La communauté de communes a aussi choisi de mettre en place un règlement d'aide à l'immobilier d'entreprise. Ce régime d'aide s'inscrit dans le cadre légal des aides publiques existantes et intervient en complémentarité des autres aides publiques de la Région et du Département.

**1 aide accordée en 2023**



**Boucherie Charcuterie CARLINI à MANE**

**220 m<sup>2</sup>**

**SURFACE TOTALE DU BÂTIMENT CONSTRUIT**  
(atelier de production et espace vente)

**8 745,09€**

**MONTANT DE L'AIDE** de la communauté de communes

# Tourisme

## CAGIRE GARONNE SALAT

La communauté de communes a confié par convention pluriannuelle 2021-2024 de larges missions à l'office de tourisme communautaire : l'accueil et l'information touristique, la promotion du territoire, la coordination et l'animation des prestataires, le suivi des projets de développement touristique.



La Communauté de communes Cagire Garonne Salat, dans le cadre de sa politique de développement touristique, a fortement axé ses actions sur un plan global autour du vélo, dans toutes ses déclinaisons et pratiques :

aménagement et entretien de sentiers d'intérêt communautaire pour une pratique cycliste, commercialisation de produits touristiques par l'Office de Tourisme, avec une marque Val Camins, développement de services pour les vélos, accompagnement des porteurs de projets en lien avec la thématique.

### CHIFFRES CLÉS



**SUBVENTION DE 288 000 €**

Pour remplir ses missions, la communauté de communes a versé une subvention de 304 900 € à l'office de tourisme



**4 BUREAUX**

L'office de tourisme = 4 bureaux d'informations touristiques (BIT) et un « bureau hors les murs »



Fréquentation 2023 des BIT  
**13 320 personnes**,  
en hausse de 28%  
par rapport à 2022  
soit + 124 % depuis 2020



**152 929  
vues uniques**  
sur le site internet [opyrenees.fr](https://www.opyrenees.fr)  
en hausse de 57%  
par rapport à 2022



**Près de 124 371  
nuitées touristiques**  
avec une durée moyenne de  
séjour de 8 jours



**TAXE DE SÉJOUR 2023  
+ 15% D'ÉVOLUTION**  
du produit de la taxe



Service de navette Pleine Nature  
entre Arbas et la Fontaine de l'Ours en 2023  
**1372 voyageurs pour 3,5 mois**  
(soit 43/jour en moyenne)  
en hausse de 20% par rapport à 2022



**85 accompagnements  
professionnels**  
en hausse de 30%  
par rapport à 2022

# Service local de L'HABITAT

En matière d'aides et conseils à l'amélioration de l'habitat, la Communauté de communes Cagire Garonne Salat fait partie intégrante du Service Local de l'Habitat (SLH) sous forme d'entente avec les Communautés de communes Pyrénées Haut Garonnaises et Cœur & Coteaux du Comminges.

Le SLH accompagne les propriétaires occupants ou les bailleurs sur les différents aspects de leur projet de rénovation avec des conseils techniques, administratifs et financiers.

Il est en particulier chargé du Programme d'Intérêt Général Éco RÉNOV'31 à l'échelle du Pays Comminges Pyrénées, ce qui a généré 607 visites à domicile en 2023, dont **148 (24 %) sur Cagire Garonne Salat**.

## Bilan thématique :

- **MaPrimeRénov Sérénité** : 242 dossiers de rénovation énergétique, pour 7.5 M€ de travaux et 5 M€ de subventions
- **Autonomie** : 71 dossiers d'adaptation de logements à l'âge ou au handicap, pour 685 000 € de travaux et 409 000 € de subventions
- **Dossiers mixtes** : 5 dossiers, pour 164 000 € de travaux et 107 100 € de subventions
- **Lutte contre l'habitat insalubre** : 2 dossiers pour 77 200 € de travaux et 55 300 € de subventions

Par rapport à l'année 2022 les dossiers de rénovation énergétique et d'autonomie sont en forte croissance.

## Des permanences

Pour ces services d'aides et conseil à l'amélioration de l'habitat, des permanences sont assurées sur le territoire à :

- Aspet, un mercredi matin par mois,
- Saint-Martory, un vendredi matin par mois
- Salies-du-Salat, un lundi matin par mois.



## CHIFFRES CLÉS



**83%**

des demandes d'aides en Cagire Garonne Salat concernent la rénovation énergétique



**148**

visites à domicile par le conseiller du SLH sur le territoire Cagire Garonne Salat



**304 820€**

budget global 2023 du SLH



**21 200€**

contribution de la communauté de communes à l'Entente Habitat



**1,16€**

participation des communautés de communes par habitant

## DES PARTENAIRES



# Développement DURABLE

Afin de s'inscrire dans une démarche ambitieuse de transition énergétique et écologique, la communauté de communes s'est engagée dans une démarche d'élaboration volontaire d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) pour 6 ans (2019-2024).

L'élaboration a été menée dans le cadre d'une démarche mutualisée en collaboration avec le Pays Comminges Pyrénées et les Communautés de communes Cœur et Coteaux du Comminges et Pyrénées Haut Garonnaises.

*La lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire à ce changement déclinées en 3 grandes orientations stratégiques et 48 actions :*



**1** S'engager pour un habitat et une mobilité durables



**2** Développer les filières d'Énergie Renouvelable à fort potentiel



**3** Résister au changement climatique

La Communauté de communes Cagire Garonne Salat ambitionne de devenir à l'horizon 2040, un Territoire à Énergie POSitive (TEPOS) :

- En réduisant de 53% ses besoins en énergie d'ici 2040 (-60% par habitant) ;
- En multipliant par 2.8 la production d'énergie renouvelable d'ici 2040 afin de couvrir les besoins restants.

## Fête de la nature

- avec le Projet de Parc Naturel Régional Comminges Barousse Pyrénées
- du 23 au 29 mai 2023
- But : proposer des animations gratuites en lien avec la nature, la biodiversité
- C'est un événement national : 17<sup>ème</sup> édition.
- 2<sup>ème</sup> édition sur le territoire de la communauté de communes.
- Détail des animations : 15 animations proposées sur 10 communes de la communauté



TOUT PUBLIC



159 PARTICIPANTS



«La cabane des évadés» © C.Bertrand  
Photo coup de cœur du public.  
Expo participative Regards Nocturnes 2023

## Journal de la nuit

→ Organisé par le Projet de Parc Naturel Régional Comminges Barousse Pyrénées avec la participation des intercommunalités et des PETR membres du PPNR.

→ du 10 et 14 octobre 2023

→ Objectifs : sensibilisation du grand public à la préservation de la nuit par différentes animations : paysages et biodiversités nocturnes, ciel étoilé, pollution lumineuse et trame noire.

→ C'est un événement national : 15<sup>ème</sup> édition

→ 2<sup>ème</sup> édition sur le territoire

→ Des animations variées ont été proposées sur plusieurs communes du PPNR :

- Miramont de Comminges : 1 Village de la nuit avec stands, exposition, ambiance nocturne, balades, contes, soirée dansante.
- Et ailleurs : 18 animations, dont 5 dans 4 communes de la communauté de communes : col de Larrieu, Saint-Médard, Milhas, Soueich.

→ Détail des animations : balades nocturnes, apéro-lecture, concert et projection, observation de la nuit et des étoiles.



TOUT PUBLIC



277 PARTICIPANTS

# Petites Villes DE DEMAIN

Adhésion au dispositif « Petites Villes de Demain » (PVD) : programme national de revitalisation de villes de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralité mais qui présentent des signes de fragilité.

## Exemples d'actions

- Accompagner à la conception et au pilotage des projets de territoire ;
- Accélérer la transformation du parc de logement ;
- Maintenir et développer les commerces et les services ;
- Encourager l'adoption de pratiques écologiques ;
- Valoriser le patrimoine et améliorer le cadre de vie des habitants.

## 3 piliers qui structurent le programme

- Soutien en ingénierie ;
- Mesures thématiques ciblées ;
- Mise en réseau au sein du Club Petites villes de demain.

## 3 axes prioritaires

- Renforcer les commerces et les marchés de plein vent ;
- Mettre en œuvre des actions pour lutter contre la vacance et la dégradation de logements et de commerces ;
- Améliorer le cadre de vie des habitants.

## 3 comités de pilotage définissant

- les enjeux et axes stratégiques ;
- Les actions et le périmètre ORT ;
- Un retour sur les études (mobilité et vacance de logement).



## CHIFFRES CLÉS



1

**COMITÉ ANNUEL DE PILOTAGE**  
EN MARS 2023



**7 ATELIERS DE CONCERTATION**  
AVEC LES 3 COMMUNES



**3 COMMUNES COSIGNATAIRES**  
AVEC L'INTERCOMMUNALITÉ :  
ASPET, SAINT-MARTORY  
ET SALIES-DU-SALAT



DURÉE DU PROGRAMME  
**6 ANS**



1 CHEFFE DE PROJET  
**MUTUALISÉE**



**1 CONVENTION UNIQUE PAR EPCI**  
SIGNÉE LE 24 MAI 2023

# France services

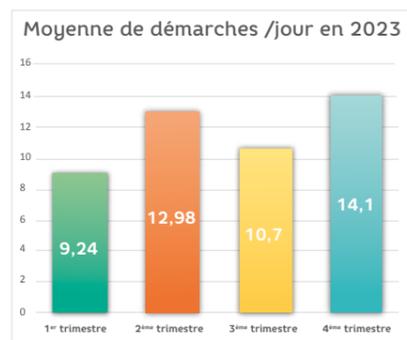
France services est un service d'accueil physique et téléphonique pour l'accompagnement dans les démarches administratives sur rendez-vous ou un accueil sans rendez-vous pour des démarches simples et un accès libre à un espace numérique.

## Les éléments marquants de l'année 2023 ?

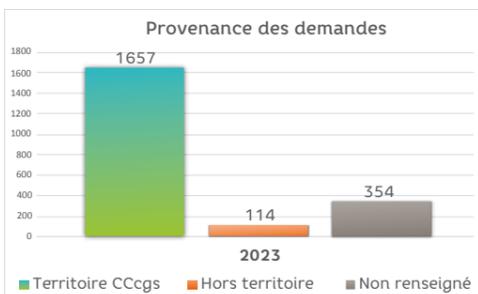
- Mise en place d'une permanence CARSAT en visio : 16 accompagnements sur 3 demies-journées (d'octobre à décembre 2023).
- Ateliers numériques : 6 demi-journées en partenariat avec les services à la personne (SAAD-SSIAD) de la communauté de communes / 2 demies journées « Utilisation CHORUS PRO » (IDE territoire).



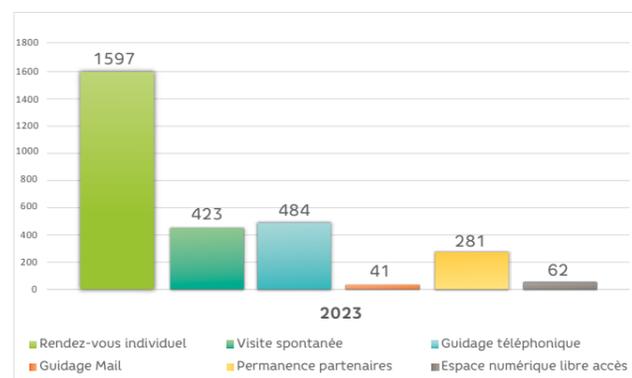
→ 2888 démarches enregistrées sur 4 mois d'ouverture



→ Moyenne de 11.8 démarches par jour

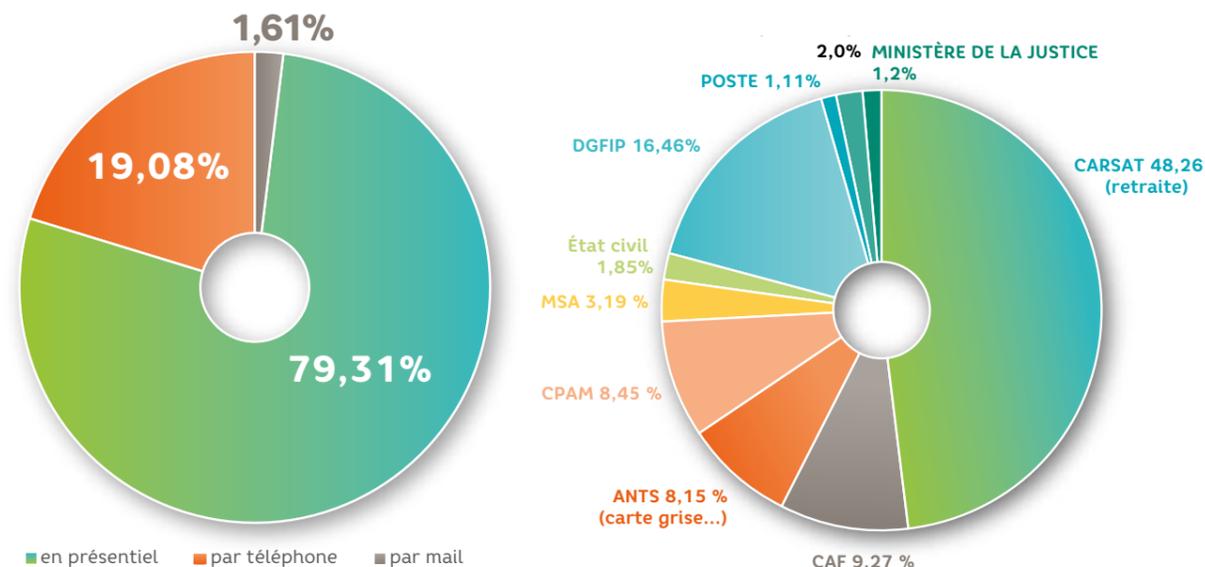


→ Provenance



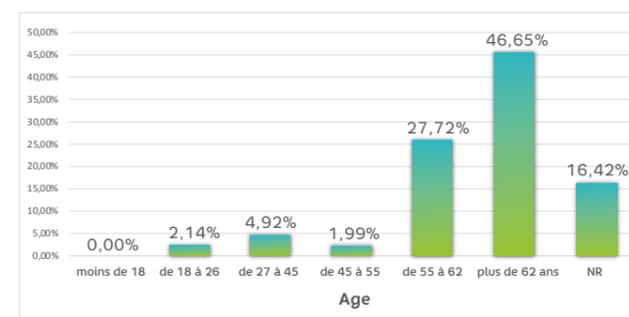
→ Nature de la démarche

## CHIFFRES CLÉS



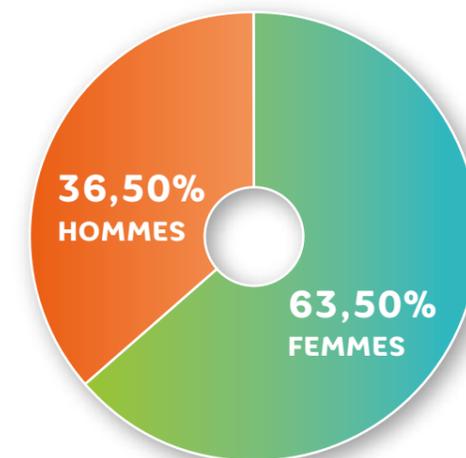
→ Condition de réalisation de la démarche

→ Objet de la démarche (9 opérateurs)



L'usager le plus jeune a 17 ans et le plus âgé a 86 ans

→ Profil des demandeurs (âge)



→ Profil des demandeurs (sexe)

## Journées France services 1<sup>ère</sup> édition du 02 au 14.10.2023

- Lundi 9 octobre : 18 rendez-vous individuels Carsat + réunion d'information
- Mardi 10 octobre : Portes-ouvertes
- Mercredi 11 octobre : café/rencontre avec les secrétaires de mairies



# Agriculture & FORÊT



En matière d'agriculture et forêt, c'est le volet environnemental et développement durable qui guide les actions engagées par la communauté de communes : agriculture raisonnée, cuisine centrale en circuit court, développement de la filière bois.

## Agriculture

La Communauté de communes Cagire Garonne Salat a la volonté :



→ De développer et pérenniser, sur son territoire, une agriculture de qualité en relocalisant notamment une production maraîchère raisonnée ou bio.



→ De privilégier une production des repas en local en favorisant les circuits courts, les produits locaux issus de l'agriculture raisonnée ou bio.

### AIDES FINANCIÈRES



**3600 €**  
ATTRIBUÉS  
AU TOTAL



**4 ASSOCIATIONS**  
ATTRIBUTAIRES

### ACTIONS

Dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial porté par le Pays Comminges Pyrénées :

→ Finalisation d'une étude d'opportunité et de faisabilité de cuisine centrale.

→ Participation aux projets portés par le PETR Pays Comminges Pyrénées pour rapprocher la production agricole du territoire de la consommation locale, dans une logique de développement durable et d'une alimentation de qualité.

→ Mise à disposition du guide des producteurs locaux.

## Forêt

La volonté de la communauté de communes est :



→ De développer la filière bois dans le respect des écosystèmes, pour mettre en valeur notre territoire et ses richesses sociales, économiques et environnementales.



→ D'intégrer du bois local, et donc du bois des Pyrénées, dans les projets de construction et rénovation intercommunaux.

### Le Bois des Pyrénées c'est quoi ?

La certification « Bois des Pyrénées » apporte à l'utilisateur de ces produits bois des garanties concrètes sur :



→ la traçabilité du bois utilisé de la forêt à l'ouvrage final.



→ le maintien et le développement des savoir-faire et des compétences (artisanat, construction) sur le territoire pyrénéen.



→ une transformation locale impliquant moins de transports et une empreinte carbone des matériaux bois plus légère pour la planète.

### EN 2023, 2 PROJETS CONCERNÉS

→ **Extension de la maison de santé d'Aspet :**

l'entreprise COMPAS, s'étant engagée à se certifier, a été retenue pour le lot Charpente, Ossature bois et bardage.



→ **Réhabilitation du gymnase de Salies**

Consultation des entreprises avec un lot murs, ossature bois, charpente intégrant ces conditions de fourniture de bois local.





# Eau potable

## SYNDICATS DES EAUX



La compétence en matière d'eau potable a été confiée par la loi du 3 août 2018 aux intercommunalités.

*La communauté de communes a choisi de laisser l'exercice de cette compétence aux syndicats existants précédemment :*

3

DÉLÉGUÉS DE LA  
COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES

**Le SMEA 31  
Réseau 31**

[www.reseau31.fr](http://www.reseau31.fr)

44

DÉLÉGUÉS DE LA  
COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES

**Le SIEA  
de la vallée de l'Arbas  
et du Bas Salat**

22

DÉLÉGUÉS DE LA  
COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES

**Le SIEA  
de la vallée du Job**

[www.service-eau-job.fr](http://www.service-eau-job.fr)

23

DÉLÉGUÉS DE LA  
COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES

**Le syndicat des eaux de la  
Barousse-Comminges-Save**

[www.eau-barousse.com](http://www.eau-barousse.com)





# GeMAPI EAUX & RIVIÈRES

La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) est une compétence confiée aux intercommunalités par les lois MAPTAM de 2014 puis la loi NOTRe de 2015.

*La Communauté de communes Cagire Garonne Salat a choisi de transférer l'exercice de cette compétence à deux syndicats selon les bassins versants :*

**LE SYNDICAT RIVIÈRES SALAT VOLP** [www.salatvolp.fr](http://www.salatvolp.fr)

pour les bassins versants du Salat, de l'Arbas et de leurs affluents.

**LE SYNDICAT MIXTE GARONNE AMONT** [www.sm-garonne-amont.fr](http://www.sm-garonne-amont.fr)

pour les bassins versants de la Garonne, du Job, du Ger, de la Noue et de leurs affluents.

*Les 4 missions de la Gemapi sont définies par le Code de l'Environnement :*

- **Entretenir les cours d'eau**, canaux, lacs, plans d'eau ainsi que leurs accès ;
- **Prévenir les inondations ;**
- **Aménager le bassin** ou une fraction de bassin hydrographique ;
- **Protéger et restaurer les sites**, écosystèmes aquatiques, zones humides et plantations riveraines.

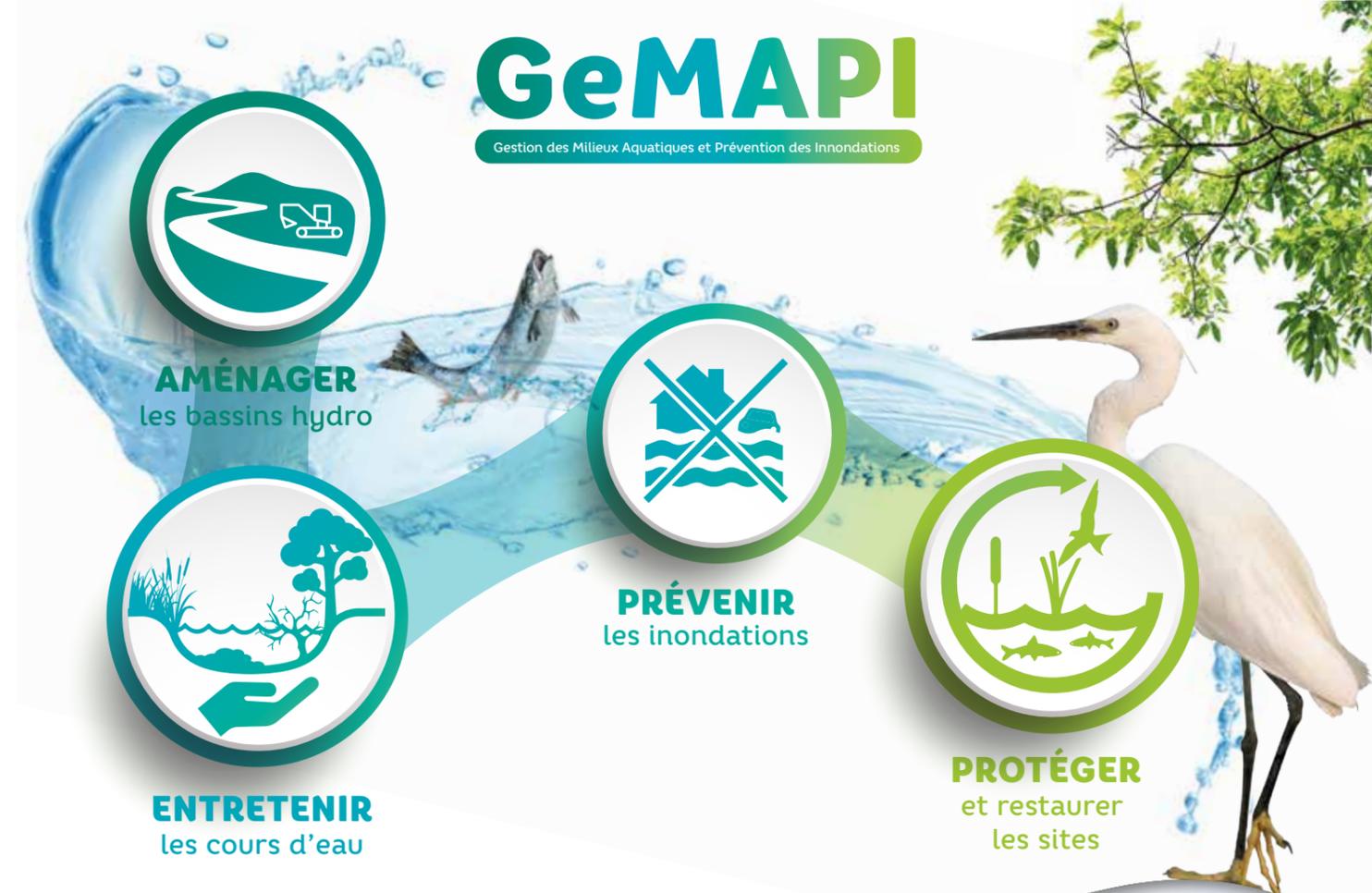
Le financement des syndicats est assuré par la taxe GEMAPI. En 2023, le produit voté pour cette taxe était de 124 000 €.

Les délégués de la communauté de communes au Syndicat Mixte Garonne Amont sont Henri RIBET et Brigitte SEGARD (suppléants : Gilles FAVAREL et Raymond JOUBE).

Les délégués de la communauté de communes au Syndicat Rivières Salat Volp sont Alain FURCY, Alain SOULE, Roselyne ARTIGUES et Gilles FAVAREL.



**2023**  
**TAXE GEMAPI**  
**124 000 €**



### *Aménagements du lac de Touille :*

Propriétaire du site depuis 2019, la communauté de communes souhaite conserver et préserver la diversité des usages : zone humide, lieu de promenade, aire de pique-nique, aire de jeux, projet de zone de baignade, activités de pêche et de chasse.

### **Les actions suivantes ont été initiées ou réalisées en 2023 :**

- Entretien des agrès du parcours de santé
- Aménagement de la zone humide : création de mares, coupes des espèces envahissantes,
- Etudes naturalistes pour identifier la faune et la flore présentes sur les différents secteurs du lac de Touille. Les résultats de cette étude permettront d'implanter et de dimensionner au mieux les aménagements à venir (comme par exemple une future zone de baignade) tout en réservant d'autres espaces du site à la faune et flore locales.

**BAGNADE ET CANOTAGE INTERDITS SUR CE SITE DANS L'ATTENTE DES AMÉNAGEMENTS FUTURS INDISPENSABLES.**





# Numérique

## RÉSEAUX DE COMMUNICATION

La Communauté de communes Cagire Garonne Salat est compétente en matière de communications électroniques.

### *Établissement et exploitation d'infrastructures de communications électroniques et notamment :*

Établissement et mise à disposition des opérateurs ou des utilisateurs de réseaux indépendants d'infrastructures destinées à recevoir des réseaux (fourreaux, pylônes, chambres de tirage... ) et des câbles (fibre optique... ).

### *Établissement et exploitation de réseaux de communications électroniques et notamment :*

- Mise à disposition de fourreaux, location de fibre optique noire ;
- Hébergement d'équipements d'opérateurs ;
- Fourniture de ligne DSL aux fournisseurs d'accès Internet, accès et collecte à très haut débit (fibre optique).

### *Fourniture de services de communications électroniques aux utilisateurs finaux en cas de carence de l'initiative privée.*

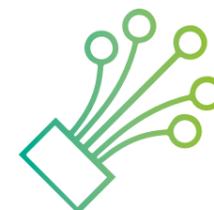
Pour réaliser ce programme d'actions, la communauté de communes en a confié la mission à Haute-Garonne Numérique, qui en plusieurs années, déploie un vaste réseau de fibre optique avec l'ambition de couvrir 100% du territoire de Haute-Garonne en 4 années de 2019 à 2022.

[www.hautegaronnenumérique.fr](http://www.hautegaronnenumérique.fr)

Fin 2023, les délégués de la communauté de communes à Haute-Garonne Numérique sont : Daniel Weissberg, Claudette Arjo et Dominique Ponticaccia.



### CHIFFRES CLÉS



**29 180,80 €**  
PARTICIPATION  
2023 SUR LE  
FONCTIONNEMENT



**16 280 €**  
PARTICIPATION  
2023 EN  
INVESTISSEMENT



# Gens DU VOYAGE

La création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs sont une compétence confiée aux intercommunalités depuis la loi NOTRe du 7 août 2015, complétée par la loi du 27 janvier 2017.

La communauté de communes est adhérente du syndicat mixte pour l'accueil des gens du voyage en Région Occitanie, MANEO, dont l'objectif est de permettre aux 13 collectivités adhérentes de concevoir et de gérer en commun des équipements d'accueil et d'habitats adaptés aux besoins des gens du voyage.

**MANEO est ainsi en charge :**

- Du schéma départemental d'accueil des gens du voyage ;
- De la création et de la réhabilitation des équipements d'accueil ;
- De la gestion des aires existantes ;
- De la médiation, de l'animation et de l'aide sociale auprès des familles.



**6420,05 €**  
**CONTRIBUTION**  
**2023 MANEO**

Il n'y a pas actuellement d'aire d'accueil ni de terrains familiaux sur le territoire de la communauté de communes.

Localement les interventions de MANEO sont donc ponctuelles, à l'occasion de stationnements illégaux hors des aires dédiées des territoires voisins.

Les délégués de la communauté de communes à MANEO sont Claudette ARJO, titulaire et Alain BILLAUD, suppléant.

[maneo31.fr](http://maneo31.fr)





# SAAD SERVICE D'AIDE & D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

Le SAAD du canton de Saint-Martory a été créé le 29/12/1981 et le SAAD du SIVOM de Salies-du-Salat a été créé le 23/06/1981. Ils ont été regroupés le 01/01/2017 lors de la fusion des Communautés de communes du canton de Saint-Martory, de Salies-du-Salat et du SIVOM de Salies-du-Salat.

*Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile a pour objectif :*

- De participer au maintien à domicile des personnes handicapées et des personnes dont l'état de santé ou de dépendance nécessite une assistance ;
- De maintenir le lien social ;
- D'apporter de l'aide dans les actes de la vie courante.

Afin de réaliser au mieux ces objectifs, le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile a différentes missions :

- Aide à la personne (aide à la toilette, au repas, au lever, au coucher, ...)
- Entretien du domicile et du linge ;
- Accompagnement (course, coiffeur, RDV, ...)
- Communication (présence, jeux, discussions, ...).



## CHIFFRES CLÉS



## LES FAITS MARQUANTS



SIGNATURE D'UN CPOM (CONTRATS PLURIANNUELS D'OBJECTIFS ET DE MOYENS) EN 2023



30  
VÉHICULES  
DE SERVICES



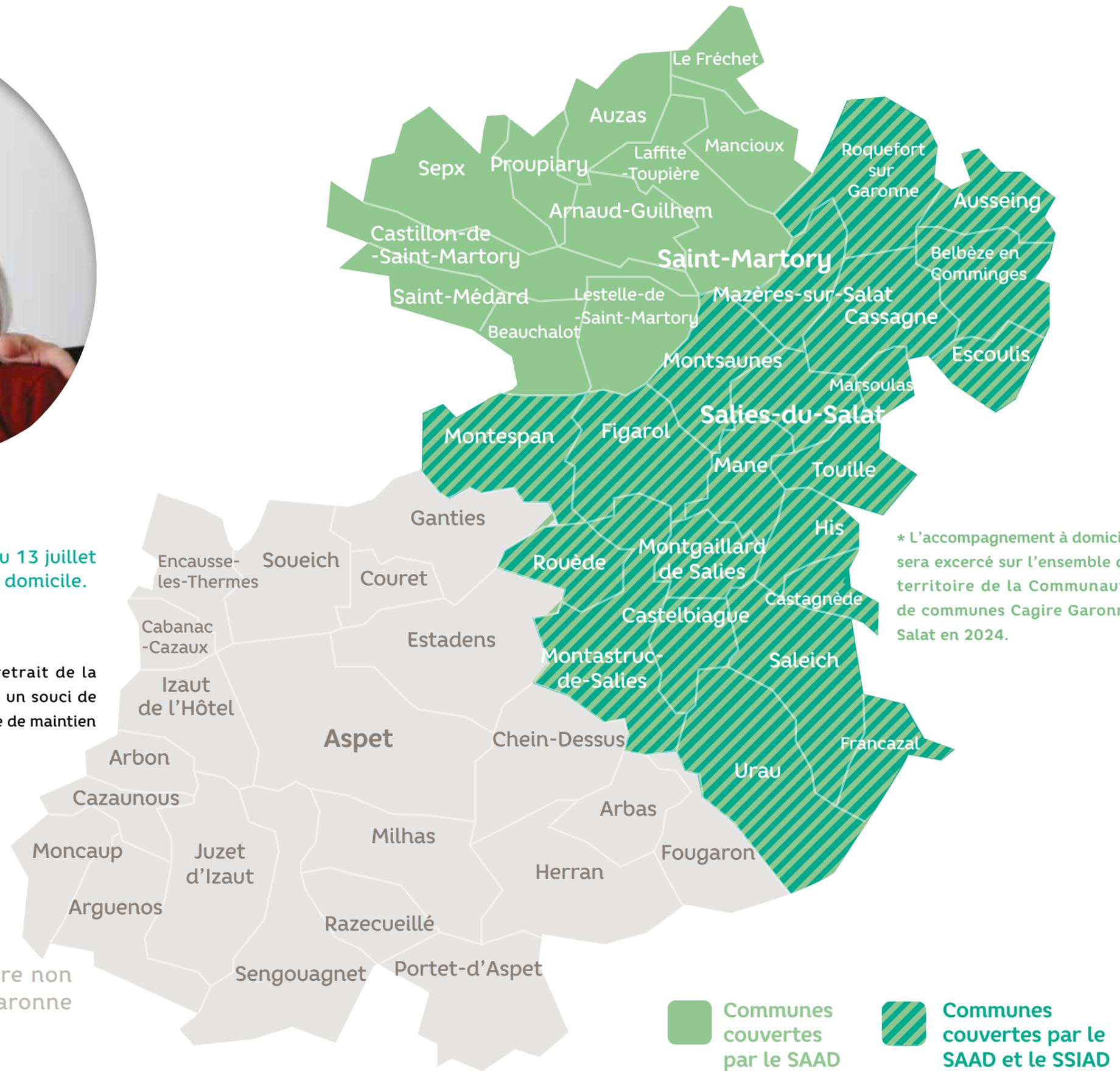
PRÉPARATION DE LA MISE EN CONFORMITÉ AVEC LE DÉCRET « SERVICE AUTONOMIE À DOMICILE » DU 17 JUILLET 2023.



Depuis la réforme de juillet 2023 (Décret n°2023-608 du 13 juillet 2023) les services deviennent des services autonomie à domicile.

**Perspective 2024 :**

Le conseil communautaire du 28 septembre 2023 a voté le retrait de la communauté de communes du Sicasmir au 1<sup>er</sup> janvier 2024 dans un souci de mise en cohérence de la politique communautaire menée en matière de maintien à domicile et d'accompagnement.



\* L'accompagnement à domicile sera exercé sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes Cagire Garonne Salat en 2024.

■ L'accompagnement à domicile sur le territoire non desservi par le SAAD et le SSIAD de Cagire Garonne Salat a été assuré en 2023 par le SICASMIR

[www.sicasmir.fr](http://www.sicasmir.fr)



**SSIAD**

# SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE



Le Service de Soins Infirmiers à Domicile a été créé en juin 1990.

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile (S.S.I.A.D) délivre, sur prescription médicale, des soins de confort à domicile et s'adresse aux personnes âgées dépendantes et aux personnes de moins de 60 ans présentant un handicap ou une pathologie chronique.

## Le service de soins a pour objectif de :

- Répondre à la prescription médicale ;
- Permettre au patient de rester à son domicile le plus longtemps possible ;
- Éviter ou de retarder une hospitalisation ou un placement dans un établissement d'hébergement médicalisé ;
- Faciliter et organiser le retour à domicile à la suite d'une hospitalisation ;
- Aider et de soutenir les familles qui ont à charge chez eux un parent dépendant ;
- Prévenir et de retarder l'aggravation de l'état de santé du malade ;
- Aider le patient à conserver ou à retrouver son autonomie ;
- Accompagner les personnes en fin de vie et leurs familles.



## CHIFFRES CLÉS



**1** RESPONSABLE INFIRMIÈRE COORDINATRICE ET 1 ADJOINTE



**12**

AIDES-SOIGNANTS



**72**  
HEURES DE FORMATION



**37**  
PLACES AUTORISÉES



**50**  
PATIENTS

**104,07%**  
TAUX D'OCCUPATION PAR NOMBRE DE JOURNÉES RÉALISÉES

## FAITS MARQUANTS



PRÉPARATION DE LA MISE EN CONFORMITÉ AVEC LE DÉCRET «SERVICE AUTONOMIE À DOMICILE» DU 17 JUILLET 2023



ACTIVITÉ & ÉQUIPES STABLES



DÉMARCHES QUALITÉ TOUJOURS EN COURS



DES PRISES EN CHARGES PLUS COMPLEXES



# Santé

## ACCUEILLIR DES PROFESSIONNELLS DE SANTÉ



La communauté de communes propose des locaux équipés et adaptés aux professionnels de santé :

### À SAINT-MARTORY

UNE MAISON DE SANTÉ ET UN CENTRE DE SANTÉ AVEC



DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES



DES INFIRMIÈRES LIBÉRALES



1 DENTISTE



1 SAGE-FEMME



1 INFIRMIÈRE ASALEE



DES PSYCHO-MOTRICIENNES



1 PSYCHOLOGUE

### À SALIES-DU-SALAT

UNE MAISON MÉDICALE AVEC



5 MÉDECINS LIBÉRAUX



1 INFIRMIÈRE EN PRATIQUES AVANCÉES



1 INFIRMIER ASALEE



La communauté de communes accompagne les soignants par un service de secrétariat médical.

### À ASPET

UNE MAISON DE SANTÉ ET UN CENTRE DE SANTÉ AVEC



DES MÉDECINS



DES MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES



1 SAGE-FEMME

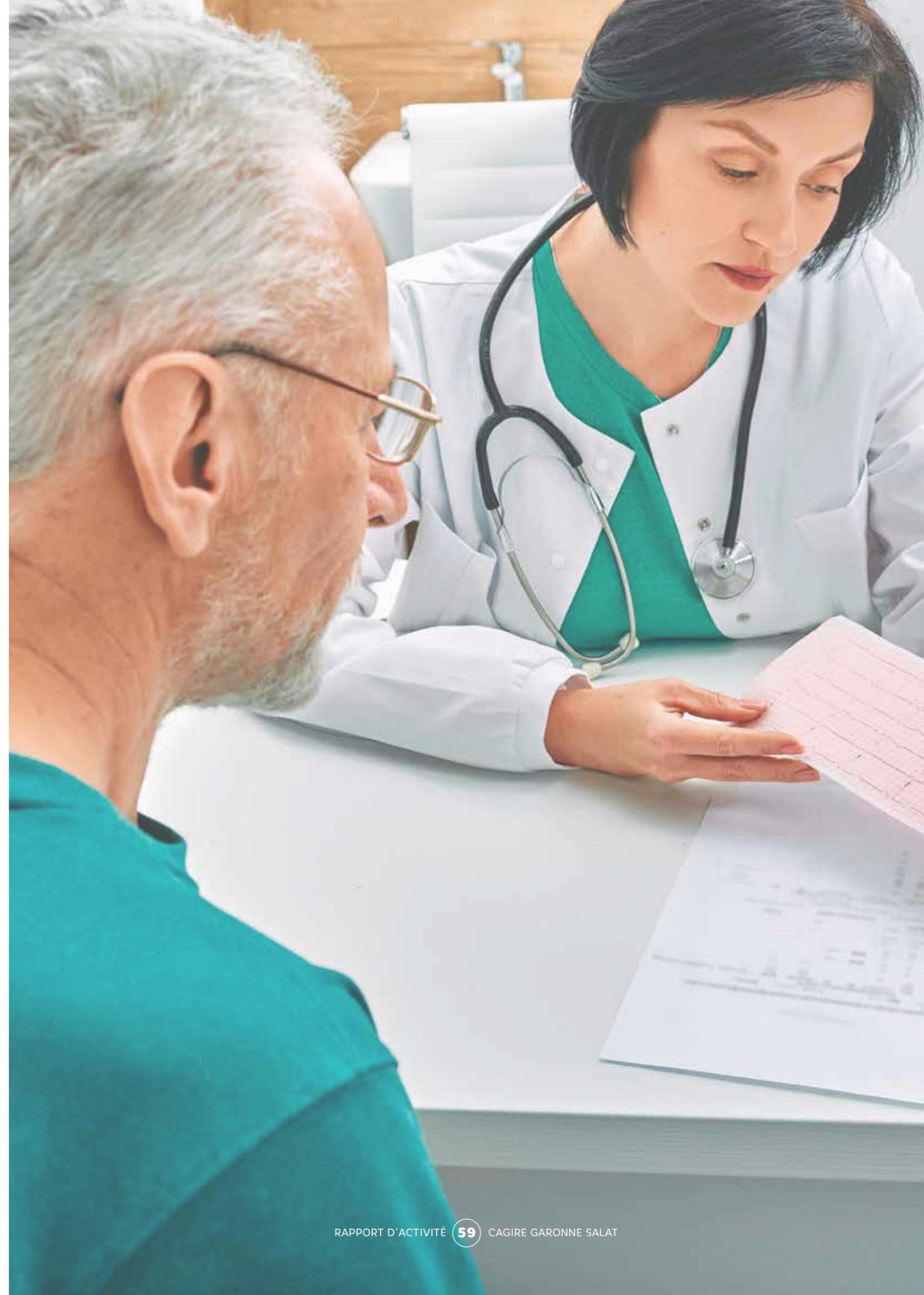


DES ORTHOPHONISTES



1 INFIRMIÈRE ASALEE

Développer une offre médicale innovante face à la désertification.



# Petite ENFANCE

La communauté de communes est compétente pour l'ensemble des services d'accueils collectifs de mineurs, de 0 à 17 ans.

## Structures Petite Enfance (0-3 ans)

**1**

**AGRÈMENT POUR 30 PLACES**

**ACCUEIL COLLECTIF RÉGULIER OU OCCASIONNEL D'ENFANTS ÂGÉS DE 2 MOIS 1/2 À 4 ANS**

**HORAIRES DE 7H30 À 18H30 DU LUNDI AU VENDREDI À TEMPS COMPLET (CRÈCHE) OU À TEMPS PARTIEL (HALTE-GARDERIE)**

**14 AGENTS DIPLOMÉS ET QUALIFIÉS**

**À SALIES-DU-SALAT**  
MULTI-ACCUEIL LES SALINS

**2**

**AGRÈMENT POUR 12 PLACES**

**ACCUEIL COLLECTIF RÉGULIER OU OCCASIONNEL D'ENFANTS ÂGÉS DE 2 MOIS 1/2 À 4 ANS**

**HORAIRES DE 9H À 12H : LUNDI, MARDI, MERCREDI, JEUDI**

**3 AGENTS DIPLOMÉS DE LA PETITE ENFANCE**

**À ASPET**  
MICRO-CRÈCHE LES PETITS DIABLES

**3**

**AGRÈMENT POUR 30 PLACES**

**ACCUEIL COLLECTIF RÉGULIER OU OCCASIONNEL D'ENFANTS ÂGÉS DE 3 MOIS À 4 ANS.**

**HORAIRES DE 7H30 À 18H30 DU LUNDI AU VENDREDI**

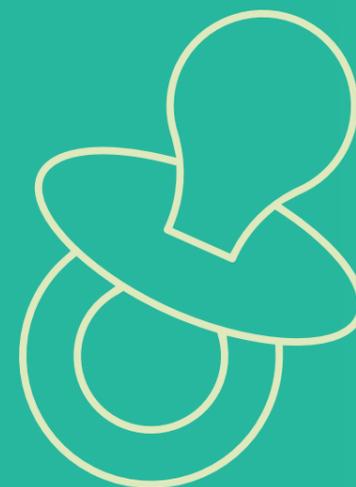
**14 AGENTS DIPLOMÉS ET QUALIFIÉS**

**À SAINT-MARTORY**  
MULTI-ACCUEIL LES TOUT-PETITS PAR DÉLÉGATION

## Multi-accueils du territoire de la CC / année 2023

**118 225**  
heures  
d'accueil

**146**  
Enfants  
différents  
accueillis



**4**

**À SALIES-DU-SALAT & ASPET**  
RELAIS PETITE ENFANCE LES PETITS DIABLES

Le Relais Petite Enfance a pour objectif de créer un environnement favorable à l'accueil individuel, en accompagnant les familles, les professionnels de l'accueil et les enfants. Il informe les familles sur l'ensemble des modes d'accueil et notamment sur les disponibilités des assistants maternels agréés et les étapes du contrat de travail. Il accompagne l'accueil de l'enfant (projet d'accueil, entretien entre parents et assistant maternel...).

Il informe les professionnels sur les conditions d'accès et d'exercice du métier, les aides, les droits à la formation continue... Il propose des temps collectifs aux professionnels et aux enfants accueillis. En cas de questions spécifiques, le Relais peut orienter vers les instances spécialisées (Conseil départemental, Direction du travail...).

## Relais Petite Enfance

**35**  
Assistant(e)s  
Maternel(le)s en  
activité

**122**  
Agréments  
actifs

**NOMBRE D'AGENT 1**

# Enfance JEUNESSE



## Structures Enfance (2,5-11 ans)

**ALSH** (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) extrascolaire pendant les vacances scolaires

**1**

AUTORISATION POUR 45 PLACES

ACCUEIL COLLECTIF DES ENFANTS ÂGÉS DE 2,5 ANS À 11 ANS.

HORAIRES DE 8H À 18H DU LUNDI AU VENDREDI

15 532 HEURES ENFANTS

À ASPET

**2**

AUTORISATION POUR 50 PLACES

ACCUEIL COLLECTIF DES ENFANTS ÂGÉS DE 2,5 ANS À 11 ANS.

HORAIRES DE 7H30 À 18H30 DU LUNDI AU VENDREDI

19 856 HEURES ENFANTS

À SAINT-MÉDARD

**3**

AUTORISATION POUR 70 PLACES (GESTION APEAI)

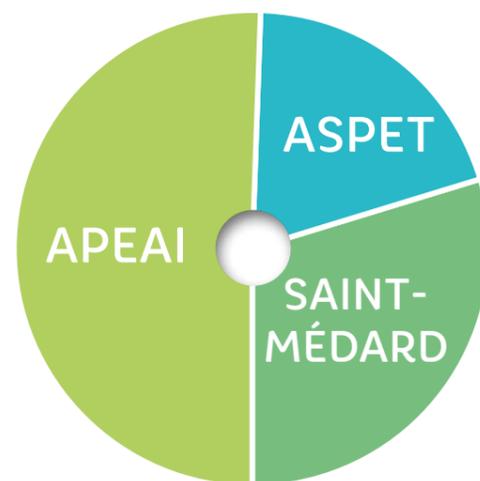
ACCUEIL COLLECTIF DES ENFANTS ÂGÉS DE 2,5 ANS À 11 ANS.

HORAIRES DE 7H30 À 18H30 DU LUNDI AU VENDREDI

35 448 HEURES ENFANTS

À MANE / MAZÈRES / SALIES-DU-SALAT AVEC GESTION APEAI

## HEURES ENFANTS 2023



## Structures Enfance (2,5-11 ans)

**ALAE** (Accueil de Loisirs Associé à l'École)

fonctionnant les lundis, mardis, jeudis, vendredis avant et après chaque demi-journée d'enseignement et le mercredi matin avant la classe sur certain secteur.

**1**

134 481 HEURES ENFANTS

STRUCTURE EN GESTION DIRECTE SUR LES ÉCOLES DES COMMUNES SUIVANTES :

À ASPET / BEAUCHALOT / CASTILLON-DE-SAINT-MARTORY / IZAUT DE L'HÔTEL / LESTELLE-DE-S-MARTORY / MANCIOUX / SAINT-MARTORY / SAINT-MÉDARD / SENGOUAGNET

**2**

222 113 HEURES ENFANTS

STRUCTURE EN GESTION ASSOCIATIVE AVEC L'APEAI SUR LES ÉCOLES DES COMMUNES SUIVANTES :

À ARBAS / CASTELBIAGUE / COURET / ENCAUSSE / ESTADENS / GANTIES / MONTASTRUC-DE-SALIES / ROUÈDE / SOUEICH / CASSAGNE / CASTAGNÈDE / MANE / MARSOULAS / MAZÈRES / MONTESPAN / MONTSAUNES / ROQUEFORT / SALEICH / SALIES-DU-SALAT

# Enfance JEUNESSE



## Structures Jeunesse (12-17 ans)

1

### ALAC (ACCUEIL DE LOISIRS ASSOCIÉ AUX COLLÈGES)

📍 COLLÈGE DE SALIES-DU-SALAT

Un accueil proposé dans l'enceinte du collège Des Trois Vallées à Salies-du-Salat, pendant la pause méridienne et après les cours à partir de 15h30, proposant des activités à destination des jeunes fréquentant cet établissement. Les jeunes peuvent s'y réunir et participer à des activités organisées ou autonomes.

2

### QJ «QUARTIER JEUNES»

Une action visant à aller au contact directement des jeunes, le mercredi ou samedi après-midi pour proposer, à différents endroits du territoire, des animations.

3

### AJ «ACCUEIL JEUNES»

📍 SALIES-DU-SALAT 12-17 ANS

L'APEAI propose un espace dédié aux jeunes 1 mercredi sur 2 et pendant les vacances scolaires : accueil, animations et sorties.

4

### ACTIONS JEUNES

Chaque année, nous organisons différentes sorties sportives, culturelles ou ludiques pour nos jeunes en partenariat avec les jeunes de l'association APEAI (bowling, spectacles, patinoire...)



5



120 ÉLÈVES de 4<sup>ème</sup> > DU COLLÈGE DE SALIES  
40 ÉLÈVES de 4<sup>ème</sup> > DU COLLÈGE D'ASPET  
40 ÉLÈVES de 4<sup>ème</sup> et 1<sup>ère</sup> > DE LA MFR

Un rassemblement de jeunes des collèges du territoire autour d'une journée éducative, culturelle et ludique ayant pour but de recueillir la parole des jeunes et leur vision de notre territoire.

📍 LA PREMIÈRE ÉDITION S'EST DÉROULÉE AU CENTRE-VILLE DE SALIES-DU-SALAT LE 9 JUIN 2023.



## AUTRES ACTIONS

### CLAS (CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ)

📍 ÉCOLES PRIMAIRES : ASPET / MANE / MAZÈRES / MON TSAUNÈS / SALIES

📍 COLLÈGE DE SALIES-DU-SALAT

### AIDE AUX CARTABLES

Depuis 2017, la communauté de communes s'engage auprès des familles avec l'opération « Aide aux cartables ». Chaque écolier du territoire, de maternelle et primaire se voit remettre à la rentrée un lot de fournitures scolaires.

Soit près de 1300 élèves sur les 29 écoles.

# Transport À LA DEMANDE

La compétence Transport À la Demande est détenue par la Région Occitanie. Sur le territoire Cagire Garonne Salat, elle est exercée par cette dernière, autorité organisatrice de second rang.

Elle se traduit par des services réguliers de transport qui ne fonctionnent que lorsque les usagers en manifestent le besoin.

Le Transport À la Demande est un transport d'intérêt local qui vient compléter l'offre régionale de transport. Ce transport de « proximité » est spécifique aux territoires à faible densité de population. C'est une solution de mobilité à un tarif attractif pour tous les habitants, y compris les personnes à mobilité réduite.

*La Communauté de communes Cagire Garonne Salat a passé un marché avec deux transporteurs.*



Les lieux desservis sont :

#### Mane France-services

- Lundi matin
- Jeudi

#### Saint-Martory Place Nationale

- Vendredi matin (marché)
- Jeudi

#### Salies Maison médicale

- Lundi matin
- Jeudi

#### Aspet Place Ruau

- Mercredi matin (marché)
- Jeudi
- Samedi matin (2<sup>ème</sup> du mois (marché))

#### Salies-du-Salat Centre

- Lundi matin (marché)
- Jeudi

#### Saint-Martory Centre de Santé

- Lundi matin
- Jeudi matin
- Vendredi matin

#### Saint-Martory Maison départementale de proximité

- Lundi matin

#### Aspet Centre de Santé

- Mercredi matin
- Jeudi

#### Boussens Gare

- Jeudi

En fonction de leur lieu de résidence, les habitants peuvent se rendre à une ou plusieurs de ces destinations. Pour cela, ils doivent réserver auprès du transporteur au plus tard la veille à 17h (pas de réservation le week-end et les jours fériés). Les usagers paient le tarif forfaitaire de 2€ le trajet aller ou retour, qui ne couvre pas tout le coût du service.

Chaque mois les transporteurs facturent à la communauté de communes les déplacements pour compléter le tarif payé par les usagers, en fonction du kilométrage parcouru et du prix kilométrique fixé dans le marché.

La Région Occitanie verse une subvention annuelle à la communauté de communes correspondant à 70% des sommes versées au transporteur.

## FAITS MARQUANTS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023 de nouveaux points d'arrêt sont desservis notamment France services et les maisons médicales.

Les horaires du transport à la demande ont été revus afin de permettre aux usagers d'emprunter un bus Lio «en correspondance».

Le tarif a été modifié afin qu'il soit identique à celui des lignes Lio (2€/trajet). Un tarif préférentiel est mis en place pour les jeunes de moins de 18 ans (1€/trajet).

Afin de créer une continuité dans la chaîne de déplacement le ticket de TAD permet d'emprunter gratuitement le bus Lio et inversement.

## CHIFFRES CLÉS



En 2023, 58 résidents du territoire ont emprunté plus ou moins assidûment le service de transport à la demande.

## BILAN

TRAJETS	KILOMÉTRAGE PARCOURU	NOMBRE DE VOYAGES	COÛT POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
SECTEUR SALAT	7912	643	13 292,07 €
SECTEUR CAGIRE	9131	892	17 472,27 €
SECTEUR GARONNE	56	6	97,67 €

# Transport D'INTÉRÊT LOCAL

La Région Occitanie, autorité organisatrice de droit, a délégué à la Communauté de Communes Cagire Garonne Salat la responsabilité de l'organisation et de la mise en place de services de transport d'intérêt local. Ces derniers doivent être des services de transport routier collectif régulier, complémentaires et non concurrents des réseaux existants. Leur intérêt est de desservir un ou plusieurs pôles d'attractivité du territoire.

**La communauté de communes a choisi de mettre en place des navettes pour desservir :**

- La piscine d'Aspet
- Le pumptrack situé à Arbas
- Le marché d'Aspet
- La Fontaine de l'Ours

*La navette pleine nature :*

**Arbas → Fontaine de l'Ours**

Elle a fonctionné du 1<sup>er</sup> juillet au 15 octobre tous les week-ends et a effectué 6 rotations par jour. Le tarif était de 1€ pour les randonneurs et parapentistes, 2€ pour les vététistes.

*Les navettes estivales Piscine d'Aspet et Pumptrack Arbas :*

**Cassagne → Aspet | Encausse-les-Thermes → Arbas | Auzas → Arbas**

Elles ont fonctionné du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août sauf les jours fériés, à raison d'une desserte par semaine un jour fixe. Les navettes ont emprunté un tracé fixe et ainsi sillonné des communes du territoire. Celles à destination du Pumptrack disposaient d'une remorque pour les vélos.

Le tarif était de 2€/trajet et 1€ pour les moins de 18 ans.

*La navette du marché d'Aspet :*

**Parking du Collège → Marché**

Elle a fonctionné du 15 juin au 16 septembre le samedi matin et a réalisé 17 rotations par jour. Cette navette était gratuite pour les usagers.

*La navette du marché de nuit d'Aspet :*

**Parking du Collège → Marché**

Elle a fonctionné du 22 juillet en soirée et a réalisé 11 rotations. Cette navette était gratuite pour les usagers.



Ce service de navettes a été assuré par les transports SANS qui ont facturé les kilomètres effectués à la communauté de communes.

Cette dernière a bénéficié d'une aide de 4500€ de la MSA dans le cadre de l'appel à projet «Grandir en milieu rural».

La Région Occitanie verse une subvention annuelle à la communauté de communes correspondant à 30% du reste à charge.

## FAITS MARQUANTS

La faible fréquentation des navettes estivales et de la navette du marché de nuit a conduit la communauté de communes à décider de ne pas reconduire ces navettes en 2024.

La navette du marché d'Aspet et la navette de la Fontaine de l'Ours ont connu une bonne fréquentation et sont renouvelées en 2024.

## BILAN

NAVETTE	NOMBRE D'USAGERS	COÛT POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
MARCHÉ D'ASPET	537	3 430 €
PLEINE NATURE	1372*	16 791.52 €
ESTIVALE	23	8 976.34 €
MARCHÉ DE NUIT	0	300.00 €

\* 89 randonneurs, 835 parapentistes et 448 vététistes.

# Culture & PATRIMOINE

## La compétence culture de la communauté de communes est axée sur :

- un équipement majeur avec les thermes d'Encausse, Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace Public
- des actions culturelles assorties d'une charte culturelle de territoire autour de 5 axes : spectacle vivant, lecture publique, arts visuels, arts plastiques et patrimoine.

## Des conventions cadre

### AVEC LE CENTRE NATIONAL DES ARTS DE LA RUE ET DE L'ESPACE PUBLIC

→ La communauté de communes confie à l'association Pronomades(s) en Haute-Garonne une mission d'action culturelle dans le domaine des arts publics.

→ La saison des arts de la rue 2023 c'est 9 rendez-vous artistiques sur 7 communes du territoire : Belbèze-en-Comminges, Juzet d'Izaut, Proupiary, Roquefort-sur-Garonne, Montastruc-de-Salies, Saint-Médard, Encausse-les-Thermes.

### AVEC LA DRAC OCCITANIE

La Convention de Généralisation de l'Éducation Artistique et Culturelle (CGEAC) signée avec la DRAC Occitanie et l'Éducation Nationale s'appuie sur les 3 piliers de l'EAC : rencontre avec les œuvres, les artistes et les lieux culturels, pratique artistique, acquisition de connaissance. Dans ce cadre en 2023 ont été mis en place :

→ Suite de l'action sur Le Mouvement avec les 0-3 ans dans les 4 structures d'accueil petite enfance du territoire (St-Martory, Salies-du-Salat et Aspet) et le Relais Petite Enfance Cagire Garonne Salat.

→ Interventions théâtre et ateliers d'écriture au collège de Salies-du-Salat : projet Dans le Ventre de Pandore de la Cie les Hauts Parleurs

→ 16 ateliers théâtre cirque et marionnettes, écoles de Sengouagnet et Montespan

→ Ateliers artistiques format romans photos à la MFR de Mane, Cie Ceci n'est pas une Caravane

→ Parcours Cirque avec les écoles de l'aspétois et le collège d'Aspet autour du cirque contemporain avec l'association Pronomade(s).

→ 1 salon du livre jeunesse avec 9 auteurs-autrices.



## Festival Littérature Jeunesse

Du 16 au 18 novembre 2023 a eu lieu la 9<sup>e</sup> édition du festival Halte Nomade Salon du livre jeunesse. À cette occasion, les scolaires ont eu la possibilité de se rendre à la représentation d'adaptations théâtrales de livres jeunesse.

→ 7 représentations, 3 spectacles différents

→ À Montespan, Aspet, Mane et Mazères-sur-Salat

→ 576 enfants de 12 écoles du territoire, 1 classe du collège d'Aspet, 1 classe de la MFR de Mane.

## CHIFFRES CLÉS

  
**46**  
ASSOCIATIONS  
ONT BÉNÉFICIÉ D'UN  
SOUTIEN FINANCIER  
COMMUNAUTAIRE

  
**76 600€**  
MONTANT  
DES AIDES  
FINANCIÈRES VERSÉES  
AUX ASSOCIATIONS

  
**1 SAISON  
CULTURELLE  
À L'ABBAYE  
DE BONNEFONT**

  
**9**  
RENDEZ-VOUS  
ARTISTIQUES AVEC  
LA SAISON 2023 DES  
PRONOMADE(S)

  
**26 000€**  
SUBVENTION  
ANNUELLE  
PRONOMADE(S)

  
**1 CHARTE DE  
PROJET CULTUREL  
DE TERRITOIRE**  
RESPECTANT LES DROITS  
CULTURELS EN  
COMMINGES PYRÉNÉES

  
**40**  
ASSOCIATIONS  
RENCONTRÉES 4 JOURS  
À LA RENCONTRE DES  
ASSOCIATIONS

  
**1 SALON DU LIVRE  
JEUNESSE  
AVEC 9 AUTEURS**

  
**45**  
NOMBRE DE LIVRES  
ACHETÉS POUR  
LES ÉCOLES

# Sports & ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

La Communauté de communes Cagire Garonne Salat dispose de la compétence « construction, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire » ; ainsi la piscine d'Aspet, le gymnase Gérard Marassé situé à Aspet, le tennis couvert de Saint-Martory et depuis 2023 le gymnase de Salies-du-Salat relèvent de cette compétence.

De plus la communauté de communes a la compétence « développement de la pratique sportive ».

## Comment est-elle exercée ?

Par l'accueil de public dans les équipements reconnus d'intérêt communautaire.

→ La piscine d'Aspet a été ouverte pour trois semaines aux établissements scolaires en juin 2023 et au public les 2 derniers week-ends de juin et du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2023.

→ Le gymnase Gérard Marassé est utilisé par le collège d'Aspet à proximité et mis à disposition de clubs de sport le soir, lors des vacances scolaires, les mercredis après-midi et les week-ends. Un planning d'occupation est fixé tous les ans en septembre.

→ Le tennis couvert est utilisé par le Tennis club de Saint-Martory pour les entraînements et compétitions mais reste accessible à tout autre club sportif du territoire qui en fait la demande selon sa disponibilité.

→ Le gymnase de Salies-du-Salat : lancement d'un projet de réhabilitation .

## Par des soutiens financiers et techniques.

Une aide financière est versée aux écoles de sport du territoire. Le montant a été fixé cette année à 25€ par licencié de moins de 19 ans.

Afin de soutenir l'éducation sportive un forfait de 60€ est aussi versé aux clubs pour la formation de chaque encadrant.

Lors de la tenue d'événementiels sportifs ayant un rayonnement communautaire, la communauté de communes apporte une aide financière et/ou technique par la mise à disposition de matériel.



## CHIFFRES CLÉS



### Piscine

En 2023 la piscine a dénombré **4869 baigneurs**. Cela a permis d'encaisser 8111 € d'entrées. Les températures caniculaires de l'été 2023 expliquent cette très bonne fréquentation.

## Soutien aux associations



**29 525€**

Les 21 écoles de sport du territoire comptent 1 181 licenciés et ont bénéficié d'une aide unitaire de 25€ par jeune.



**2280€**

pour la formation de 38 encadrants.



**3000€**

**ET DU MATÉRIEL**

5 événementiels ont bénéficié d'aides financières : Trail des Trois Pics, Festival de Tarot, Enduro «Tots camins», Rassemblement national Vélo Montagne, concentration cycliste pour les 30 ans du Vélo Club du Cagire.

# Voirie

## ENTRETIEN & INVESTISSEMENT

Le service voirie de la Communauté de communes Cagire Garonne Salat réalise l'entretien et l'investissement sur les 806 km de voirie intercommunale.

### Les activités d'entretien réalisées sont :

- Intervention préventive sur la couche de roulement de la chaussée («Point à temps»)
- Deux passages d'épaveuses par an sur chaque commune sur les dépendances des voies (accotements, talus, fossés) avec dégagements de visibilité.
- Une intervention en période hivernale sur les zones boisées nécessitant un dégagement du gabarit routier
- Curage des fossés
- Viabilité des voies en période hivernale (salage et déneigement)
- Interventions d'urgence pour boucher les nids de poules

### L'investissement

Les activités d'investissement financées en partie par le Pool routier sont réalisées par le service en régie de la communauté de communes et par un prestataire externe.

Les travaux d'investissement sur voirie financés par le «pool routier» (subvention CD31) sont assurés en grande partie en régie, dans une moindre mesure les travaux sont confiés à une entreprise.

### Ces travaux peuvent être :

- Busage, traversée de route
- Réfection des voies : Renforcement de la chaussée, renouvellement de la couche de roulement,
- Renforcement des dépendances (hors entretien) : dérasement des accotements, curage de fossés
- Enrochement
- Travaux pour la gestion des eaux de ruissellements (pose de regards, d'aqua drains, de coupe eaux...)

### Les dégâts d'orage

Lors des dégâts d'orages, une aide financière est versée sur la même base que le Pool routier par le Conseil Départemental et permet de financer en partie les travaux pour la réfection des dégâts.

Les dégâts d'orages peuvent, sous conditions, être financés en partie par le CD31 sur la même base que le «pool routier».

### Les demandes des communes

Le service voirie intervient sur demande des communes et selon ses disponibilités du service pour effectuer des travaux hors compétence (réfection en maçonnerie de lavoirs, de murs, réalisation de rampes pour personnes à mobilité réduite, montage de jeux pour enfants...)



### CHIFFRES CLÉS

#### Investissements



**1 059 430,81€**  
d'investissement  
sur voirie intercommunale  
dont **681 435,25€**  
en régie.



**6 969h**  
de travail de  
travail en régie

#### Dégâts d'orage



**225 320€**  
de travaux dus aux  
dégâts d'orages dont  
**202 741€** en régie.



**2 458h**  
de travail

#### Entretien



**487 192 €**  
de travaux d'entretien  
sur voirie intercommunale



**7 342h**  
de travail

#### Demandes des communes



**9 543€**  
de travaux



**192h**  
de travail

# Service DES DÉCHETS

La CCCGS possède la compétence collecte et traitement des Ordures Ménagères et effectue ce service en régie sur tout son territoire (Une commune est collectée par la CC Couserans-Pyrénées sur convention).

La compétence traitement a été déléguée au SYSTOM des Pyrénées.



## La collecte des déchets



**ORDURES  
MÉNAGÈRES  
RÉSIDUELLES**

**3 915,62  
Tonnes**  
Soit 222,04 kg  
par habitant



**DÉCHETTERIES**

**7101,18  
Tonnes**  
Soit 402,68 kg  
par habitant



**EMBALLAGES  
RECYCLABLES**

**309,96  
Tonnes**  
Soit 17,58 kg  
par habitant



**VERRE**

**669,03  
Tonnes**  
Soit 37,94 kg  
par habitant



**PAPIERS**

**289,40  
Tonnes**  
Soit 16,41 kg  
par habitant

## Les animations

L'ambassadrice du tri de la Communauté de Communes Cagire Garonne Salat a sensibilisé, 16 adultes et 30 élèves dans 2 classes du territoire sur l'importance du tri des déchets, le fonctionnement et le rôle des déchetteries, l'intérêt du compostage.



## Les composteurs

Du 15 au 20 mai : livraison des 300 premiers composteurs aux particuliers avec un bio seau et un guide du compostage. Fabriqués en bois d'Occitanie dans un ESAT de Haute-Garonne, ces composteurs ont été proposés dans le cadre d'une action écoresponsable de réduction des déchets.



103 points tri

## Tri Sélectif

Les 55 communes du territoire sont toutes équipées de points d'apports volontaires, Au total c'est 103 points tri répartis sur tout le territoire, tous sont équipés au minimum d'une colonne pour les emballages, une pour le verre et une pour les papiers.

# Services DES DÉCHETS

## Les Déchetteries

Notre territoire compte 3 déchetteries :



### Saint-Martory

ouverte du mardi au samedi  
(fermée le lundi et le jeudi matin)

**12 988 usagers sur 2023**



### Aspet

Aspet ouverte du mardi au samedi  
(fermée le lundi et le jeudi matin)

**21 551 usagers en 2023**



### Mane

ouverte du lundi au samedi

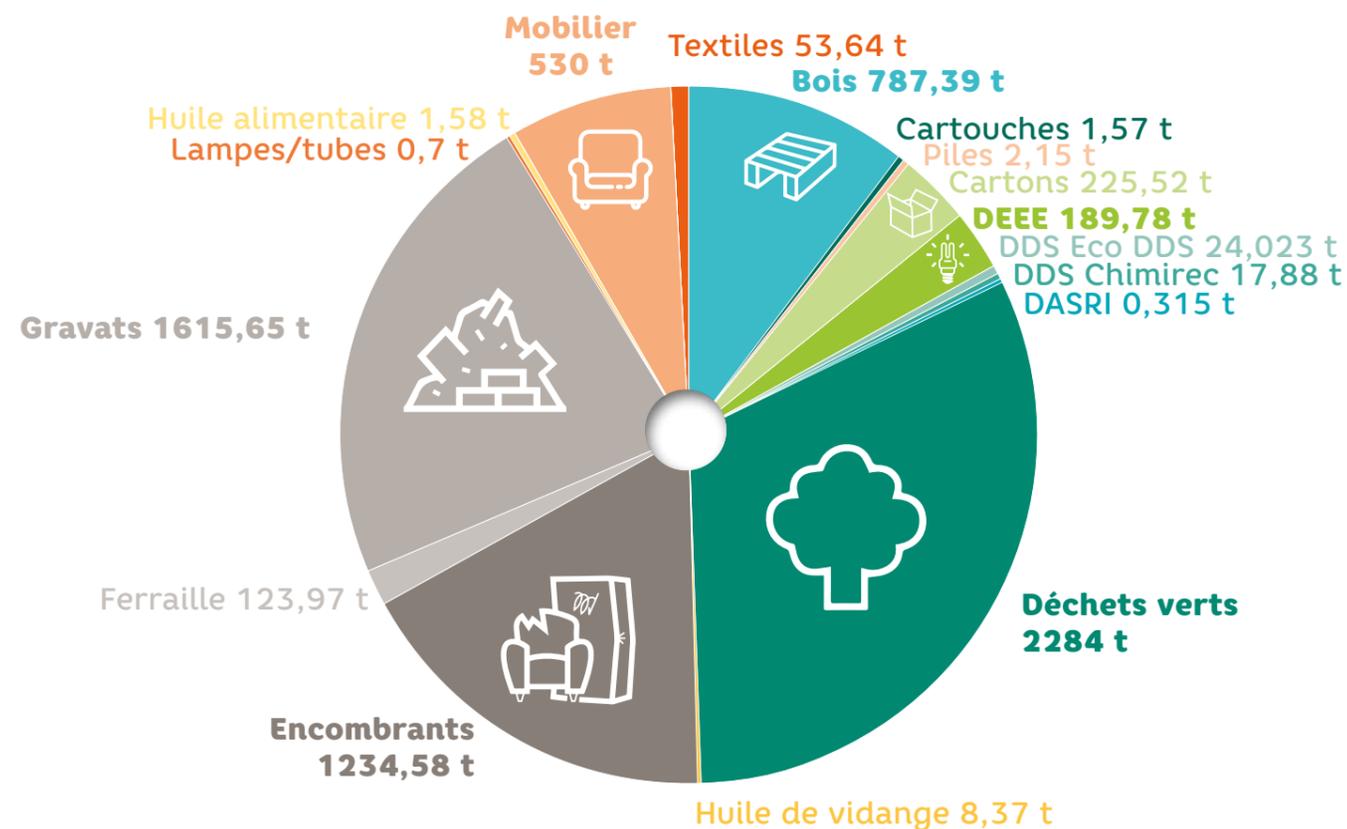
**64 260 usagers sur 2023**

La collecte des bennes est effectuée en régie par nos deux polybennes ou par des prestataires de services pour certain flux (mobilier, ferraille, DEEE, DDS)

En 2023, 98 799 usagers ont fréquenté les déchetteries de Mane, Aspet et de Saint-Martory.



## Les tonnages des déchets collectés sur les déchetteries de Mane, Aspet et Saint Martory en 2023



DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques  
DDS : Déchets Diffus Spécifiques  
DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux



# Minibus PODIUMS & CHAPITEAUX

La Communauté de communes Cagire Garonne Salat possède du matériel qu'elle met à disposition des associations du territoire pour les manifestations tout au long de l'année.

*Ce matériel peut être payant ou gratuit selon la nature de la manifestation.*



Un chapiteau de 72 m<sup>2</sup>



Un chapiteau de 250 m<sup>2</sup>



Un chapiteau de 350 m<sup>2</sup>



156 m<sup>2</sup> d'estrade modulaire



60 barrières de chantiers



## *Soutien aux associations par le prêt de minibus*

La communauté de communes met à disposition des centres de loisirs et associations du territoire des minibus via une convention de mise à disposition.

En 2023 :

- 24 associations ont bénéficié de cette aide
- 90 utilisations par des associations (y compris APEAI)
- 265 jours d'utilisation



## CHIFFRES CLÉS



57

MONTAGES DE CHAPITEAUX



2036h

TOTAL D'HEURES AGENTS TRAVAILLÉES



13 / 27

MONTAGE PODIUMS / MONTAGE ESTRADES



# Entretien

## SENTIERS DE RANDONNÉES ET BÂTIMENTS

Les services techniques de la Communauté de communes Cagire Garonne Salat interviennent sur les espaces verts et travaux de réparations de tous les sites appartenant à la communauté de communes.

*L'entretien est réalisé en régie sur les sites suivants:*

- 📍 Bonnefont (sous convention avec le Syndicat Mixte de l'Abbaye Bonnefont)
- 📍 Jardin du gîte à Saint-Martory
- 📍 Service administratif de Saint-Martory
- 📍 Multi-accueil de Saint-Martory
- 📍 Terrain de tennis de Saint-Martory
- 📍 Déchetterie de Saint-Martory
- 📍 Maison de santé de Saint-Martory
- 📍 Centre de loisirs de Saint-Médard
- 📍 Déchetterie de Mane
- 📍 Multi-accueil de Salies
- 📍 Maison médicale de Salies
- 📍 Lac de Touille
- 📍 Services techniques de Mane
- 📍 Quai de transfert à Montgaillard
- 📍 Siège administratif de Mane
- 📍 Bains de Ganties
- 📍 Service administratif d'Aspet
- 📍 Services Techniques et Maison de Santé d'Aspet
- 📍 Multi-accueil d'Aspet
- 📍 Piscine d'Aspet
- 📍 Gymnase d'Aspet
- 📍 ZA Géléa à Montsaunes
- 📍 ZA de Mazères
- 📍 ZA du Cap D'Arbon à Estadens
- 📍 Pumptrack d'Arbas



Cela représente un total de 5 512,30H de travail effectué par les équipes.

→ De plus, les services techniques interviennent sur certaines communes pour l'entretien régulier des espaces verts.

Cet entretien est facturé aux communes sur la base de 33€/H (Communes d'Arnaud-Guilhem, Fougaron, Arbon, Arguenos, Moncaup, Cabanac-Cazaux, Cazaunous, Escoulis)

**En 2023, les agents des services techniques ont effectué 2 122h de travail.**

→ En plus des communes régulières, les équipes interviennent ponctuellement selon les besoins et la disponibilité du service (élagage, taille, nettoyage, déco de Noël...) sur toutes les communes du territoire intercommunal.



### Entretien des chemins de randonnées

Sur le territoire Cagire Garonne Salat, plus de 500km sont entretenus par les services techniques. Les activités sont réparties sur l'année avec du balisage, de la création d'aménagements et de l'ouverture en période hivernale, puis de l'entretien en période estivale. **Au total les équipes ont passé 2 933,10h de travail sur les chemins de randonnées.**

#### CHIFFRES CLÉS



46

SENTIERS  
PÉDESTRES



17

SENTIERS  
VTT



5

PISTES  
GRAVEL



3582h  
DE TRAVAIL  
EN 2023

LES ACTIONS SONT  
LE BALISAGE, LES  
AMÉNAGEMENTS  
ET LES TRAVAUX  
D'ENTRETIEN.



# synthèse des comptes administratifs 2023

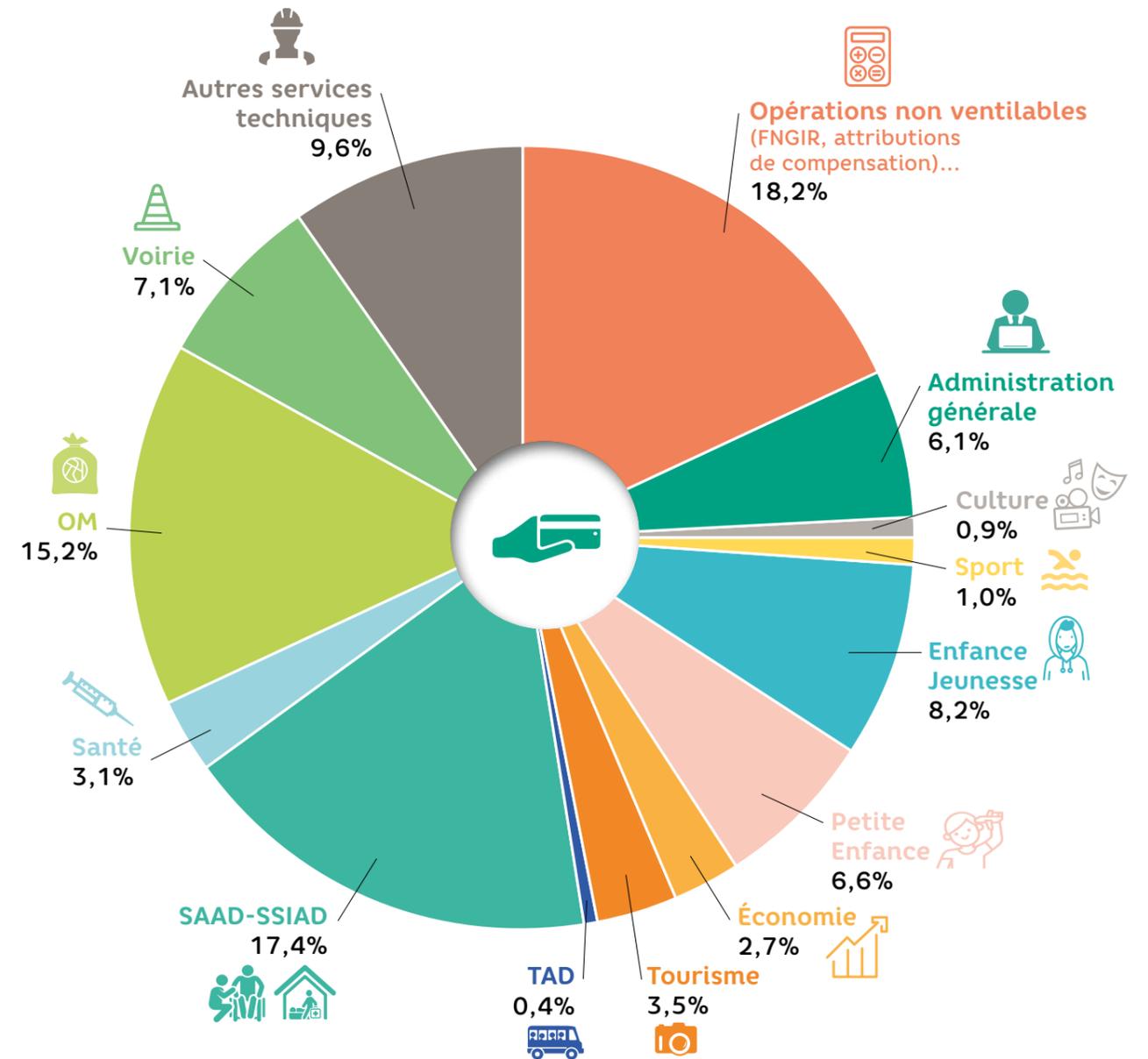
4

Les comptes administratifs 2023 ont été adoptés par le conseil communautaire le 21 mars 2024.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2023						
	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET SAAD 	BUDGET SSIAD 	ZA "CAP D'ARBON"	ZA MON TSAUNÈS-ST MARTORY	TAD 
Dépenses de fonctionnement 	14 157 573,9	2 282 173,59	847 032,59	407,50	432 719,55	61 734,3
Recettes de fonctionnement 	15 093 599,83	2 035 747,85	772 811,86	407,50	432 719,55	68 788,26
Résultat 2023	936 025,93	-246 425,74	-74 220,73	-	-	7 053,96
Report antérieur	1 178 998,07	-59 217,24	-49 441,28	-7672,60	-13 701,15	-1821,25
Résultat cumulé de fonctionnement	2 115 024,00	-305 642,98	-123 662,01	-7 672,60	-13 701,15	5 232,71
Dépenses d'investissement 	3 288 101,24	1 073,45	5 887,75	407,50	738 378,37	-
Recettes d'investissement 	6 009 087,95	5 086,22	7 141,38	-	1 185 684,35	-
Résultat 2023	2 720 986,71	4 012,77	1253,63	-407,50	447 305,98	-
Report antérieur	-2 387 945,31	41 971,32	5 113,35	-124 424,36	-777 604,20	-
Résultat cumulé d'investissement	333 041,40	45 984,09	6 366,98	-124 831,86	-330 298,22	-
RAR dépenses 	1 036 013,04	-	-	-	-	-
RAR recettes 	764 841,69	-	-	-	-	-
Solde RAR	-271 171,35	-	-	-	-	-
Résultat cumulé des deux sections avec RAR	2 176 894,05	-259 658,89	-117 295,03	-132 504,46	-343 999,37	5 232,71



### Répartition consolidée des dépenses





**Communauté de communes  
Cagire Garonne Salat**

📍 15 avenue du Comminges  
31260 MANE

☎ 05.61.98.49.30

@secretariat@cagiregaronnesalat.fr

[www.cagiregaronnesalat.fr](http://www.cagiregaronnesalat.fr)